

En cliquant sur n'importe quelle des rubriques du "Sommaire" vous accédez directement à la section désirée -
il se peut que certains numéros de page soient approximatifs.
Vous avez aussi accès à un bouton "Sommaire" sur tous les bas de page pour revenir directement au sommaire

Sommaire de la revue du CEP N° 11

L'hérésie du 20 ^{ème} siècle	Dominique Tassot	2
La science vraie ne peut se passer de Dieu	Fernand Brunner	10
Sophrologie, hypnose et messages subliminaux	Dr Jean-Maurice Clercq	17
La finalité dans le vivant dénote une intelligence (1 ^{ère} partie)	Marcel François	28
Bergson, évolutionniste ?	I.Benrubi	36
Comprendre la loi	Le Chapelier	39
Souvenir d'un passage aux Eyzies-de-Tayac (2 ^{ème} partie)	Dr Pierre-Florent Hautvilliers	48
La solution sociale	Benjamin Guillemaind	51
Comment la beauté sauvera le monde	Card. Jean Daniélou	57
Le satanisme aux Etats-Unis (1 ^{ère} partie)	Malachi Martin	63
Un ancien ministre parle :		69
L'immortalité des justes dans le Royaume eschatologique selon saint Irénée		
Maurice Conat		71
L'œil de la langouste	Michael Denton	76
COURRIER DES LECTEURS		83
La grande manducation	Carl Christaki	85

L'hérésie du 20^{ème} siècle

Dominique Tassot

Résumé : L'histoire de l'arianisme montre comment la majorité peut adopter une idée religieuse fautive sans véritable conviction, par opportunité. Puis l'erreur se propage à tous les domaines de la pensée, par contamination. Aujourd'hui l'évolutionnisme nourrit une idée fautive sur les origines et s'oppose à la création de tous les êtres par Dieu. Cette hérésie imbibe de proche en proche tous les domaines, jusqu'à la diététique : le Pr. Seignalet, par exemple, en vient à déclarer que l'homme n'est "pas encore adapté" aux céréales !... La restauration de la vérité religieuse devra précéder la remise en ordre des pensées et des comportements.

Derrière toute erreur, disait Péguy, se cache une erreur théologique. Derrière les erreurs qui fourmillent dans la pensée contemporaine, on peut donc espérer trouver un fil conducteur sous la forme d'une hérésie. Dans *Humani Generis*, au tournant du siècle, Pie XII suivait cette démarche lorsqu'il écrivait : *"C'est avec imprudence et témérité que certains soutiennent que l'évolution, qui n'a pas été pleinement prouvée même sur le terrain des sciences naturelles, explique l'origine de toutes choses, et qu'ils supportent avec audace l'opinion moniste et panthéiste que le monde est en continuelle évolution. Les communistes souscrivent ardemment à cette opinion afin que, lorsque les âmes des hommes auront été privées de toute idée d'un Dieu personnel, ils puissent plus efficacement défendre et propager leur matérialisme dialectique."*

Ainsi l'erreur sur Dieu conditionnait l'erreur sur la politique, ici le primat de la société sur la personne.

Or que nous enseigne l'histoire de l'arianisme, auquel la religion contemporaine se rattache par bien des aspects ?

Durant plus de trois siècles (321-653), des pans entiers de l'épiscopat se rallièrent à l'idée que le Christ n'était pas véritablement Dieu. Mais hormis une minorité convaincue (Arius et ses disciples directs d'un côté, Athanase et Irénée de l'autre), le grand nombre oscilla au gré des circonstances, preuve que l'option théologique de chacun ne résultait pas d'une démarche intellectuelle personnelle qui, en conscience, l'aurait contraint d'adopter certaines vérités. Les uns étaient des hommes de bonne volonté qui souhaitaient préserver l'unité apparente de l'Eglise et cherchaient des formules de compromis ; les

autres craignaient l'empereur qui pouvait alors soit les favoriser, soit les destituer ou les bannir.¹

A la mort de Julien l'Apostat, en 363, les légions proclamèrent Jovien empereur. Qu'il fut catholique n'avait sans doute guère pesé sur le choix de l'armée. Aussitôt les persécutions cessèrent et l'orthodoxie reprit le contrôle.

Un an plus tard, Jovien mourut et Valentinien - qui lui succéda - nomma sur l'Orient son frère Valente, arien passionné. L'arianisme revint jusqu'au règne du général espagnol Théodose.

Le saint Ulphilas, l'apôtre des Goths, traducteur de l'Écriture, civilisateur, évangéliste et confesseur, avait été ordonné évêque en 341 par Eusèbe de Nicomédie, le premier évêque à soutenir Arius. Il propagea un credo modérément arien (le Fils est Dieu créateur de toutes choses mais soumis au Père et l'Esprit, soumis au Fils, n'est pas Dieu) auquel ces barbares, encore acquis à l'idée d'une religion nationale, restèrent fidèles. Or les légionnaires Goths, considérés comme étrangers, n'étaient pas tenus de pratiquer la religion de l'Empire. Un arianisme politique survécut ainsi durant 3 siècles et s'établit en Occident à la faveur des conquêtes burgondes et wisigothes principalement. Cet arianisme est "*à peu près sans importance sous l'aspect dogmatique*"² et la défaite de ce parti, outre la victoire de Théodose, résulta surtout de l'impossibilité, pour les diverses tendances ariennes, de proposer un credo qui fût l'unanimité.

Il ne faut donc pas s'étonner si le grand nombre professe aujourd'hui des idées "moyennes", incompatibles avec la foi apostolique mais conciliables avec les théories régnantes. Ce n'est plus la crainte de déplaire à l'empereur qui atténuait les formules de la foi, c'est la peur du ridicule. L'autorité intellectuelle des "savants" l'emporte désormais sur les claires affirmations de l'Écritures ou du dogme.

Déjà l'arianisme de Newton, sous couvert d'une profonde religiosité, lui faisait reléguer le Christ à l'arrière-plan, refuser qu'il fût le

¹ Depuis Constantin, les évêques avaient reçu des fonctions officielles qui, de facto, les subordonnaient à l'empereur.

² Dictionnaire de Théologie Catholique, art. *Arianisme*, t. I, 1903, col. 1858

Juge annoncé dans l'Apocalypse³. Aujourd'hui c'est l'Écriture elle-même qui se trouve sans cesse retaillée sur la mesure des lubies individuelles.

De norme, elle devient normée, rapetissée par la fausse prudence d'esprits qui ne croient plus vraiment que Dieu est Dieu, donc tout-puissant et omniscient.

Il n'est pas de locution plus répandue dans les prêches que celle-ci : "Il ne faut pas croire que ..." Au lieu d'une confiance a priori envers le sens obvie, règne l'idée que Dieu a parlé pour dire autre chose que ce qu'Il semble dire. Le sens vrai serait toujours à reconstruire : l'homme se fait l'interprète des paroles divines, alors que la tradition juive ou chrétienne a toujours vu dans l'Écriture elle-même son interprète. Le sens spirituel d'un verset, selon saint Thomas, n'est assuré que s'il figure littéralement en quelqu'autre passage. Quand Jésus-Christ enseigne aux disciples d'Emmaüs, c'est en les renvoyant aux trois parties de l'Ancien Testament : la loi, les livres historiques et les prophètes⁴. "*Et commençant par Moïse et parcourant tous les prophètes il leur interpréta dans toutes les Écritures ce qui le concernait.*" (Luc 24:27)

Prenons ce verset bien connu de l'Évangile : "*Pour moi, une fois élevé de terre, j'attirerai tout à moi*" (Jean 12:32). S'il était commenté à l'improviste, nul doute que le sens retenu serait l'idée d'un Christ glorieux venant sur les nuées rassembler tous les hommes, voire le Christ-omega de Teilhard, terme ultime de l'évolution devenue consciente d'elle-même !... Or le verset suivant vient imposer le seul commentaire autorisé, ici le sens le plus matériel et immédiat : "*Il disait cela pour signifier le genre de mort qu'il devait subir.*"

Ainsi le salut passe nécessairement par la Croix ; et telle est bien la grande vérité dont le monde ne veut plus, car elle n'a plus sa place dans la vision évolutionniste des choses.

Le Docteur Jean Seignalet, chargé de cours à l'Université de Montpellier, propose un régime alimentaire qui semble faire merveille sur les maladies auto-immunes : suppression totale du lait et des céréales. Mais au lieu de s'en tenir aux faits : l'action thérapeutique constatée sur certaines pathologies, il prétend expliquer cet effet par une théorie générale sur l'alimentation, applicable aux bien-portants comme aux

³ cf. D .Tassot, *La Bible au Risque de la Science*, éd. F.X de Guibert, Paris, 1996, pp.91-96.

⁴ Ce procédé s'est conservé dans l'exégèse juive sous le nom de "rémez", le "collier" formé de perles harmonieusement tirées des trois parties de l'Ancien Testament.

malades. Il oppose ainsi le "régime ancestral" qui aurait été celui des premiers humains, se nourrissant de chasse et de cueillette, et le régime moderne, celui des "sédentaires-agriculteurs-éleveurs" caractérisé par l'usage du blé, de l'orge, des laits animaux et par la cuisson des aliments.

Pour le Docteur Seignalet, *"pendant des millions d'années les hommes ont consommé une nourriture naturelle, analogue à celle des animaux sauvages. D'après les lois de Darwin, les enzymes et les mucines digestives, les enzymes cellulaires étaient adaptées aux diverses substances ingérées. L'alimentation "moderne" (Nb. qui pour lui remonte à 9000 ans) est riche en macromolécules nouvelles, pour lesquelles enzymes et mucines ne sont souvent pas adaptées."*⁴

Ainsi, à l'échelle de l'évolution, l'humanité ne serait pas encore habituée au pain et au vin ! Il écrit ailleurs: *"Le lait de femme est le seul aliment réellement adapté aux besoins du nouveau-né et du jeune enfant. Ceci est une conséquence logique des lois de Darwin et des pressions de sélection exercées pendant des millions d'années."*⁵

Qui ne voit l'incongruité de telles explications ? Les faits ne se démontrent pas, ils se constatent. Et si l'on veut à toute force les interpréter, le concept de Création y est bien plus apte que celui d'une hypothétique adaptation évolutive. En créant les animaux et les céréales domestiques, Dieu ne pouvait ignorer l'usage que l'homme en ferait !... Jean Seignalet butte d'ailleurs sur une "difficulté" qu'il signale sans s'y attarder.

*"Les besoins de l'enfant variant avec l'âge, il est remarquable de noter que la composition du lait maternel se modifie dans le temps."*⁶ Cette preuve d'une préadaptation harmonieuse devrait suffire à lui faire abandonner son système : la supériorité de l'explication par un Créateur intelligent est ici manifeste.

Nous voyons donc un esprit brillant, par ailleurs observateur et auteur d'un régime sans doute adapté à certaines pathologies, s'embarquer sur une théorie scientifique des plus fragiles par négation d'une vérité théologique.

⁴ J.Seignalet, *L'Alimentation ou la troisième médecine*, éd. F.-X. de Guibert, Paris, 1998, p.58.

⁵ Ibid., p.64.

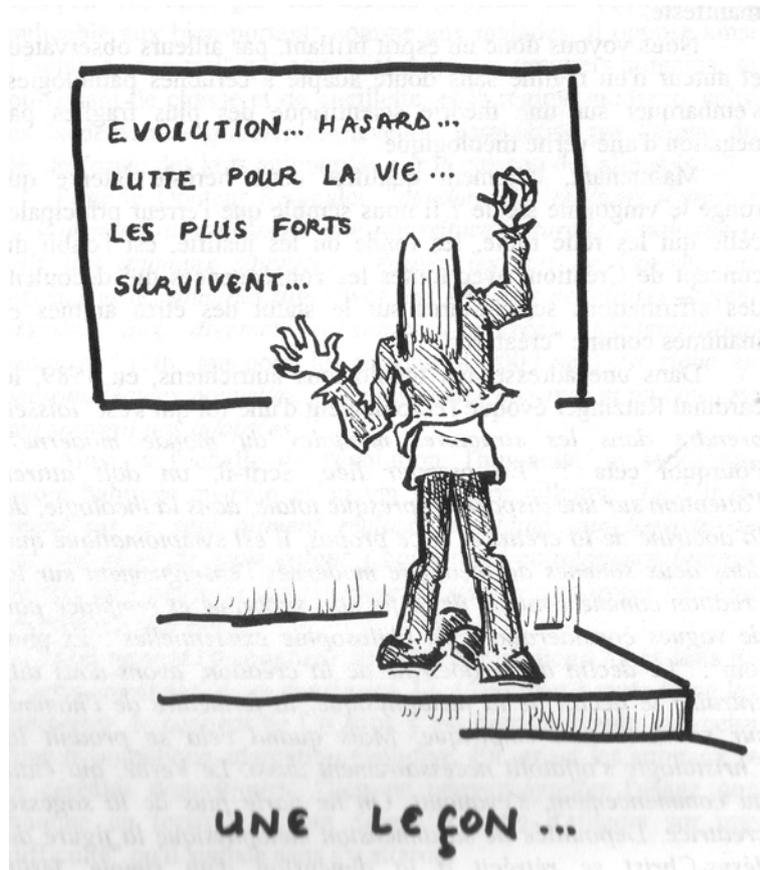
⁶ Ibidem.

Maintenant, comment qualifier cette hérésie latente qui ronge le vingtième siècle ? Il nous semble que l'erreur principale, celle qui les relie toute, les fonde ou les justifie, est l'oubli du concept de Création, avec toutes les conséquences qui découlent des affirmations scripturaires sur le statut des êtres animés et inanimés comme "créatures".

Dans une adresse aux théologiens autrichiens, en 1989, le cardinal Ratzinger évoque l'écroulement d'une foi qui s'est "*laissée prendre dans les structures mentales du monde moderne*". Pourquoi cela ? "*En premier lieu, écrit-il, on doit attirer l'attention sur une disparition presque totale, dans la théologie, de la doctrine de la création. A ce propos, il est symptomatique que dans deux sommes de théologie modernes l'enseignement sur la création comme contenu de la foi soit supprimé et remplacé par de vagues considérations de philosophie existentielles*". Et plus loin : "*Le déclin de la doctrine de la création, avons-nous dit, entraîne le déclin de la métaphysique, la fermeture de l'homme sur sa dimension empirique. Mais quand cela se produit la Christologie s'affaiblit nécessairement aussi. Le Verbe, qui était au commencement, s'évanouit. On ne parle plus de la sagesse créatrice. Dépouillée de sa dimension métaphysique la figure de Jésus-Christ se rétrécit à la dimension d'un simple Jésus historique et donc d'un Jésus "empirique" qui, comme tout ce qui est empirique, ne peut contenir que ce qui est produit par le hasard des circonstances.*"⁷

Le diagnostic étant ainsi posé, quel sera le remède ? Comment pousser les théologiens à revenir à une doctrine de la création ?.

⁷ Card. Joseph Ratzinger, *Les difficultés en matière de foi dans l'Europe d'aujourd'hui*, Osservatore Romano, éd. Française du 11/7/89, pp.5-6.



Addendum. A propos de la comparaison entre Lincoln et Kennedy, dans Le Cep n°10 (p.5) nous avons omis de préciser que Lee Harvey Oswald, l'assassin de Kennedy, était né en 1939, soit un siècle après Booth, l'assassin de Lincoln, né en 1839.



... BIEN COMPRISE !

La réponse est donnée par l'histoire des idées. Puisque la théorie de l'évolution est le facteur qui a relégué la Création aux oubliettes, puisque les évolutionnistes sont aussi divisés entre eux que l'étaient les ariens, l'étude critique de l'évolutionnisme apparaît le point d'appui nécessaire au basculement de la pensée contemporaine. Mais comment serait-ce possible alors que le préjugé évolutionniste est aujourd'hui un réflexe conditionnant jusqu'au raisonnement médical ? .. Ce qui semble impossible à vue humaine, ne l'est plus vu d'en-haut, la chute

de l'arianisme le montre bien. Si le Christ est Dieu, s'il reste à la tête de son Eglise, tout repose entre ses mains selon cet aphorisme aussi profond que subtil : commander, c'est rendre possibles les choses nécessaires

SCIENCE ET TECHNIQUE

La science vraie ne peut se passer de Dieu **Fernand Brunner¹**

Résumé : Enseignant la philosophie en Suisse, Fernand Brunner s'en prend ici à ceux qui veulent écarter Dieu du discours explicite de la connaissance. On a vu naguère des manuels soviétiques s'efforcer, au moins dans les préfaces, de trouver quelque lien entre la pensée de Marx et la vie des abeilles, ou le réglage des fours électriques. C'était ridicule car ni Marx ni sa pensée n'étaient la cause de ces choses. Mais si Dieu est la cause des causes, comment pourrait-on élaborer une connaissance vraie, tout en se proposant de l'exclure ou simplement de l'ignorer ?

Comment connaîtrait-on quelque chose de la vérité ou de la beauté du monde sans référence au principe du monde ? La connaissance de Dieu est requise dès le moment que l'on pense selon le vrai et le beau ; elle est le point d'origine et le point d'arrivée de toute démarche authentique de l'esprit. Si Dieu ne peut être connu, le vrai, le beau et le bien perdent leur essence. Ils ne sont plus que des conceptions subjectives de portée limitée, et relatives au hasard ou au déterminisme des circonstances sociales. C'est pourquoi il ne saurait y avoir de science véritable sans connaissance de Dieu.

(...) Loin d'être inconnaissable, c'est-à-dire privé de signification pour la pensée, Dieu est ce qui - dans la pensée - a la signification la plus riche, la plus haute et la plus universelle. Il s'impose à l'esprit comme étant la réalité suprême qu'aucune des réalités du monde ne peut envelopper et l'objet infini qui seul peut le remplir et lui donner au-delà de ce qu'il demande. C'est pourquoi Dieu est le connaissable par excellence.

Tous les autres objets, tenant de lui leur existence, sont imparfaits, contingents et connaissables par accident ; ils n'ont pour la pensée qu'une signification relative à la signification suprême du connaissable en soi.

¹ Extrait de "*Science et réalité*" (Aubier-Montaigne, 1954, pp.164-177).

Dieu n'est donc aucun des êtres créés, et aucun des moyens créés de connaissance ne peut l'atteindre. Cependant, pour celui qui l'affirme, il est l'être qui s'impose avec le plus de force et le plus d'évidence.

(...) Il descend dans les êtres sans quitter sa transcendance pour leur communiquer sa vertu et ils la reçoivent sans que sa perfection en soit affectée. Il est comme le point lumineux qui dans notre obscurité est le signe d'un autre monde ; mais s'il était possible d'entrer dans cette lumière, notre obscurité ne serait plus ; tout serait feu et clarté et le regard suivrait la lumière jusqu'aux extrémités de l'espace. Même si nous ne pouvons y entrer, nous savons que cette lumière est en nous, derrière les fausses préoccupations que nous dressons devant elle et qui nous empêchent de l'atteindre, qu'elle est plus intimement nous-mêmes que tout ce que nous savons de nous. Car elle est notre essence vraie par delà le souci du plaisir et de la douleur, l'attachement à nos entreprises, la volonté de raisonner par nous-mêmes, et tout ce qui retient la pensée aux intérêts subjectifs et pratiques. Cette lumière se cache dans le principe qui donne leur forme aux plantes et aux animaux ; c'est elle, essence de l'essence et agent dans l'agent, qui produit les effets qui lui sont attribués.

La suffisance en soi et la domination universelle de Dieu, que la méditation de l'existence divine nous amène à reconnaître, condamnent à la vanité toute pensée qui ne recherche pas la connaissance de Dieu avant tout.

(...) On ne saurait accepter que l'existence de Dieu soit une thèse isolée et privée de contact avec le reste de la pensée sans en anéantir le bénéfique et le sens. Si la connaissance de Dieu est impliquée dans l'affirmation de son existence, elle est requise encore pour que cette affirmation prenne dans la pensée la place à laquelle elle a droit.

A quoi servirait de poser l'existence de Dieu pour cultiver ensuite une science et un art fondés sans référence à Dieu, sur des préoccupations individuelles ? En quoi cette attitude différencierait-elle de celle de l'athée qui conçoit du même point de vue scientifique et tout humain une vie intellectuelle où Dieu est absent ? Quel bénéfice enfin veut-on tirer de l'affirmation de l'existence de Dieu si on laisse l'univers des sciences, des arts et des techniques se développer selon des critères intrinsèques

où n'intervient pas la considération de Dieu ? *On admire les spéculations de la métaphysique, on respecte les pratiques de la religion, mais quand il s'agit de connaissance et d'action, on se contente d'une règle autonome de vérité et tout se passe comme si Dieu n'existait pas.* En vérité, la méditation de l'existence de Dieu nous invite à chercher une science du monde qui ne soit pas seulement un rapport entre les choses et nous, mais aussi l'explicitation de la relation des choses avec Dieu. Cette science du monde, indissociable de la science de Dieu, est essentiellement la connaissance des êtres dans leur nature dernière, leur origine et leur fin.

Voici une assemblée de théologiens dont l'objet est de traiter d'une question touchant la connaissance du monde. Elle s'ouvre par l'aveu de l'existence et de la réalité de Dieu. Puis, quand elle en vient au problème posé, elle ne traite plus que des modes rationnels et expérimentaux d'une science constituée du point de vue de l'individu ; la connaissance de Dieu semble oubliée et une cloison la sépare de la connaissance du monde. Certes, ce mur est très légitime si l'on veut préserver la connaissance de Dieu des spéculations sur le monde dont l'individu est le centre. Mais ne vaudrait-il pas mieux consacrer l'effort de la pensée à découvrir la relation du monde avec Dieu, de manière qu'entre la connaissance de Dieu et celle du monde il n'y ait pas de coupure ? La connaissance du principe du monde ne suffit-elle pas à nous donner celle de l'être du monde ? Vous dites que nous ne pouvons atteindre la connaissance de Dieu. Je réponds qu'il faut d'abord y consacrer toute la pensée et que c'est une étrange manière de préserver la science divine que d'admettre que la réflexion peut s'exercer sans avoir égard à elle.

Or, c'est bien le fait de la science moderne dont l'essence n'implique pas la considération de Dieu, mais la simple recherche expérimentale de proche en proche et la prévision calculable envisagée pour elle-même. C'est le fait aussi de l'art d'aujourd'hui fondé sur les impressions subjectives des individus. C'est le fait de l'économie actuelle qui relève des besoins purement matériels, développés sans tenir compte de la fin de l'homme. Il est judicieux de sauver la théologie de l'intrusion des sciences profanes, mais il est regrettable qu'en acceptant les sciences profanes on donne des limites à Dieu dans notre esprit : Dieu est la toute-puissance et la toute-sagesse, mais la science, l'art et la vie matérielle peuvent s'organiser

sans Lui ; Dieu est pour nous la vérité et la vie, mais jusqu'ici et pas plus loin, car nous concevons la vérité et la vie par nos propres moyens. Au nom d'une séparation justifiée entre le sacré et le profane, nous abandonnons la théologie et la métaphysique à elles-mêmes pour faire sans elles ce que nous voulons. Tout se passe comme si nous nous désintéressions d'elles, comme si nous leur tournions le dos après leur avoir rendu hommage.

On ne considère plus ce que signifie l'affirmation de Dieu pour la pensée ; on oublie qu'étant la raison de toutes choses, Dieu est le suprême connaissable et que c'est en Lui que nous avons à connaître le monde puisque le monde vient de Lui. Nous Le déclarons inconnaissable en soi pour vaquer à nos préoccupations propres et c'est en elles que nous prétendons Le connaître.

Le connaître, ce n'est pas sonder son infinité, car cela ne se peut, c'est se mettre en présence de lui seul. En lui est la source de toute science et de tout art qui n'usurpent point les noms de vérité et de beauté, de sorte que du haut en bas de l'échelle des pensées et des êtres il n'y ait qu'une seule vérité et qu'une seule beauté.

Pour que l'affirmation de l'existence de Dieu reçoive la plénitude de son sens et pour qu'elle influe sur nos pensées et nos actes, il faut donc reconnaître que *s'Il est la vérité, nous ne pouvons rien connaître de la vérité avant de connaître Dieu.*

Si Dieu existe, la réflexion nous contraint d'admettre qu'il ne peut y avoir une pensée ou un geste qu'il ne commande. Notre devoir est alors d'enraciner la pensée en Lui et de ne rien connaître qui ne procède de la connaissance que nous avons de Lui, d'affirmer la vérité absolue pour que toute autre vérité en dépende, et l'être absolu pour y rattacher notre être. Ainsi nous serons d'accord avec nous-mêmes et nous éviterons l'erreur de ceux qui affirment l'existence de Dieu et s'en détournent ensuite pour fonder une connaissance sans Dieu ; qui déclarent que la connaissance de Dieu est impossible pour rendre possible une connaissance sans Dieu.

Si j'affirme consciemment que Dieu existe et qu'en lui sont la vérité et l'être, je ne puis apprendre nulle part ailleurs qu'en Lui ce que sont la vérité et l'être. De la plénitude de la connaissance en Lui, je descendrai alors par voie d'application aux différents domaines du connaissable. Le rapport qui m'unira à Dieu sera pur de toute

équivoque et je pourrai dire à bon droit que je participe de la perfection de Dieu.

Ce qu'il y a d'admirable dans les animaux et les choses, c'est leur entière soumission à Dieu. Plût au ciel que je sois comme l'eau dont l'essence règle en toute perfection l'équilibre du lac et les méandres du fleuve ! Les animaux et les éléments, ne possédant pas le privilège et le danger de la conscience raisonnable, ne se connaissent pas assez eux-mêmes pour introduire entre leur cause et eux l'écran de la subjectivité. Le pouvoir merveilleux de conscience de soi dont nous sommes doués peut nous faire tout gagner ou tout perdre. Nous gagnons, si l'âme, sachant que tout lui vient de Dieu, déplace la conscience d'elle-même vers Dieu qui est l'essence de son essence, de sorte que la conscience de l'âme s'accomplisse dans la conscience de Dieu ; l'âme acquiert de la sorte une supériorité sans mesure sur les animaux, qui sont en communion avec Dieu dans le savoir. Nous perdons, si la conscience nous limite à nous-mêmes et nous sépare de Dieu ; tandis que les plantes et les animaux sont l'image de la parfaite soumission, Dieu est en nous et nous n'y prenons pas garde, nous n'utilisons pas la conscience pour aller de l'effet à la cause et de l'essence à l'essence de l'essence.

L'homme use alors pour lui-même du don de connaissance ; il devient le centre de toute spéculation et de toute expérience en rapportant à lui seul le pouvoir d'agir et de comprendre. Au lieu d'interroger la connaissance sur sa nature et son origine, il en fait sa chose. Il perd ainsi la pensée, qui est le caractère de l'homme, puisqu'il n'en obtient pas l'accomplissement et il tombe au-dessous des plantes et des éléments puisqu'il prétend à l'autonomie et s'isole de Dieu.

Ces deux attitudes, l'une de connaissance ouverte et l'autre d'isolement, représentent deux sources de savoir qui s'excluent et qui sont d'une part la nécessité du transcendant et de l'inconditionné et d'autre part l'arbitraire et l'illusion du sentiment individuel. Aucun compromis entre elles n'est admissible, car la vérité est une et la transcendance de Dieu qui ne peut être saisie qu'en elle-même exige l'universelle autorité. Si Dieu existe, la vérité des pensées et des actes doit être tout entière puisée en Lui de sorte que ce soit Dieu lui-même que nous retrouvions dans l'action, la science et l'art, plutôt que le contentement individuel ou l'efficacité extérieure. Tout compromis, qui est un reniement de la fin de la pensée, est affligé d'instabilité. Si

l'on admet par exemple l'essence autonome de la pure technique, c'est que Dieu ne suffit pas, que son autorité pour nous ne va pas jusque là ; dans ces conditions il n'y a pas de limite au développement de la technique et à la séduction de l'intelligence. Même si la métaphysique ou la religion demeure pour rappeler aux esprits distraits que Dieu est le centre immobile de toutes choses, leur divertissement les empêche de comprendre le sens de cet enseignement. Ils rendent hommage à la connaissance de Dieu, mais sans y pénétrer et sans qu'elle informe leur pensée. *Ils avouent que tout est en Dieu, mais ils se tournent encore d'un autre côté pour trouver dans l'accord de l'individu avec lui-même un type autonome d'intelligibilité.* Le consentement les rattache à la métaphysique et à la religion, mais nullement l'âme tout entière et leur science et leur art sont ceux que cultive l'athée. Ils sont donc incapables de défendre la science de Dieu contre l'erreur et de lui redonner l'autorité qui lui manque. *Ils tissent devant eux de leur propre pensée le voile qui leur cache Dieu.*

Nous devons donc affirmer que la connaissance de Dieu est nécessaire, de peur d'admettre deux vérités. Dieu, qui est le suprême connaissable, est la suprême vérité et toute autre vérité doit en dériver. Si nous admettons à côté de Lui une vérité issue d'une autre source, elle reçoit l'hommage qu'il devrait recevoir et Dieu n'est plus lui-même. Sans doute, Dieu étant la pensée suprême, toute pensée formée par nous sans référence à Lui est encore Lui. Mais elle l'est à notre insu et d'une manière cachée. Elle ne laisse donc pas d'être autre que Lui et semblable à nous. En la nommant vérité, nous divinisons ce qui n'est pas Dieu et ce nous sommes. *Ne diviniser que Dieu, c'est ne chercher la vérité qu'en Lui.*

*

*

*

Les dernières conférences sur cassettes

Les conférences données à Paris le 11 mars sont désormais disponibles sur audio-cassettes :

- C0001 François Vallançon : L'Art au cœur de la Cité.
- C0002 Adrien Loubier : Le combat littéraire au 18^{ème} siècle.
- C0003 Benoît Neiss : Petite histoire de l'inspiration musicale.
- C0004 Dr François Plantey : A propos des arts martiaux
et Dominique Tassot : L'Art livré aux évolutionnistes

Par cassette 90 mn : 50 FF franco

Prix spécial pour les 4 cassettes : 160 FF franco.

Sophrologie, hypnose et messages subliminaux
Dr Jean-Maurice Clercq

Résumé : Les techniques de sophrologie et d'hypnose furent élaborées par le milieu médical pour calmer, décontracter ou au contraire inciter à la guérison des patients chez lesquels l'intelligence rationnelle faisait obstacle. Puis les messages subliminaux devinrent des techniques courantes de publicité ou de propagande. Après avoir dénoncé l'usage de ces techniques envoûtantes par les sectes, l'auteur montre comment on peut aussi s'en inspirer pour favoriser la saine piété et la vie spirituelle.

Il existe différents états du niveau de conscience chez un être humain comme chez l'animal, entre l'état de veille et le sommeil. Dans un état proche du sommeil, la personne est privée du contrôle de ses pensées et de ses actions ; il devient alors possible d'agir sur le subconscient en utilisant des suggestions appropriées. Elles pénètrent dans l'esprit et s'y impriment avec la force d'un ordre capable de modifier, pour un certain temps, à la fois l'attitude consciente et le subconscient jusque dans ses fonctions réflexes.

Il existe différentes techniques pour modifier ce niveau de conscience, notamment dans le protocole d'induction. Si celle-ci est effectuée d'une manière douce, avec l'accord de la personne, on parle de sophrologie ; si elle est effectuée de manière autoritaire, voire brusque et théâtrale, comme dans les spectacles, on parle plus volontiers d'hypnose. En fait, ce sont deux façons arriver au même résultat.

La sophrologie comme l'hypnose, pratiquées en milieu médical, utilisent des techniques éprouvées selon un protocole précis dans le but d'abaisser le niveau de conscience du patient pour le faire arriver tout d'abord à un état de relaxation avancée puis, par accentuation, à un état proche du sommeil. A ce stade, le patient, qui garde toujours conscience, se trouve plongé dans un état où son subconscient devient réceptif aux messages hypnotiques.

Ces messages vont alors se programmer dans le subconscient et agiront ensuite avec autorité en échappant à la volonté du conscient.

Vue sous l'angle médical, cette technique présente des avantages importants comme celui de lever des phobies et des blocages psychologiques, de modifier des sécrétions réflexes (gastriques, salivaires...), de dissuader de fumer et même d'obtenir des anesthésies locales par induction d'une sécrétion d'endomorphine (pour des accouchements sans douleurs, des extractions dentaires ou de la chirurgie

légère). Les yogis se transpercent ainsi le corps en tout endroit de faible sensibilité, sous auto-hypnose. Les applications peuvent être aussi nombreuses que variées. Les sportifs de haut niveau utilisent de plus en plus le conditionnement par sophrologie avant les épreuves, pour être en possession de tous leurs moyens au moment voulu. La même chose peut se faire pour les étudiants avant leurs examens. Mais comme les sportifs, ils ne deviennent pas pour autant des surdoués. La méthode possède ses limites naturelles. Par exemple, il restera toujours impossible de programmer un acte contre la volonté profonde d'un individu, comme de lui faire commettre un meurtre ou un adultère s'il n'y consent pas. Elle peut tout au plus l'aider à passer à l'acte, s'il désirait le faire mais n'en avait ni le courage ni la force.

La sophrologie utilise une technique de suggestion essentiellement verbale ; l'hypnose utilise des techniques verbales et physiques, parfois théâtrales, dont certaines, appliquées aux animaux, sont spectaculaires.

Pour apprendre un texte ou une langue étrangère, on utilise l'*hypnopédie* : le subconscient enregistre des messages d'une longueur de 30 secondes qui sont répétés durant trois minutes. Ils sont diffusés d'une manière répétitives par un bas-parleur situé sous l'oreiller pendant la phase de sommeil paradoxal, qui est semblable à l'état hypnotique.

La musique elle aussi, lorsqu'elle est appropriée, c'est à dire épurée de ses aigus avec de longues phrases musicales harmonieuses et une tonalité amortie, est capable d'abaisser le niveau de conscience, ce qui a donné naissance à la *musicothérapie*.

Les couleurs de l'environnement, les couleurs froides en particulier, agissent aussi sur le cerveau et sont capables de déclencher des états d'apaisement.

Ces deux derniers principes (musique d'ambiance et couleurs de la décoration) appliqués dans une salle d'attente feront que nombre des patients s'y trouveront bien si qu'ils s'y s'endormiraient... ce qui ne manque pas d'arriver régulièrement lorsque le praticien a pris un retard important.

La perversion

Comme on pouvait s'y attendre les esprits malins et mauvais allaient s'emparer des ces techniques pour les pervertir à leur profit.

1. La perversion publicitaire.

Les publicistes furent les premiers à détourner ces techniques, par le choix des images, de la musique etc., afin de suggérer le bonheur que l'on possédera en achetant le produit ainsi vanté. Les exemples sont quotidiens ; mais voilà, le spot publicitaire ne s'imprime pas, ou pas assez dans le subconscient ; il faut alors répéter sans cesse le message et créer des rappels suggestifs... mais la concurrence en fait autant et la pléthore de publicité finit par gaver le consommateur qui devient dès lors moins réceptif et plus sélectif. L'innovation et l'originalité deviennent nécessaires pour capter et retenir l'attention du consommateur.

Des armes déloyales vont être utilisées comme des bottes secrètes pour augmenter l'efficacité suggestive des messages publicitaires :

- les grandes surfaces vont jouer sur l'éclairage des néons (en évitant d'alterner les phases sur les rampes lumineuses) dont le clignotement, imperceptible aux yeux mais perceptible par le cerveau, va exciter l'acheteur qui remplira alors un peu plus son panier (de l'ordre de 10 à 20 %) et pas toujours de ce dont il avait besoin ; la publicité tapageuse qu'il rencontrera au détour des rayons l'y incitera parce que son jugement se laisse influencer.

Mais, comme on s'accoutume à tout, le consommateur finira par résister et se demandera pourquoi il se sent un peu abruti, avec parfois mal aux yeux ou à la tête, lorsqu'il sort du supermarché avec un "ouf" de soulagement.

- les experts en technique de marketing repartiront à l'assaut du consommateur en proposant aux supermarchés la diffusion de musiques douces destinées à charmer l'oreille des clients mais surtout à l'inciter acheter plus encore grâce à un filtrage de la musique par la suppression des graves qui calment, ne gardant que les sons aigus qui excitent.

- des messages subliminaux, incompréhensibles par l'intelligence consciente, seront ajoutés dans les bandes musicales diffusées par les grandes surfaces commerciales avec l'introduction de messages publicitaires cachés. Il est difficile de connaître l'ampleur de cette pratique, répréhensible sur le plan moral. Toujours est-il que la presse du 19 novembre 1991 nous apprenait qu'un supermarché français venait d'être relaxé à la suite d'un procès: le tribunal, dans les attendus de son jugement, estima que *"l'introduction de messages subliminaux dans les fonds musicaux des supermarchés n'était pas un acte illicite car il n'y*

avait pas atteinte à la liberté de pensée. Ces messages subliminaux sonores, n'étant pas compréhensibles, ne pouvaient avoir une influence quelconque sur le comportement du consommateur".

Cependant, l'introduction de messages subliminaux visuels avait été étudiée aux USA dans les années 60. Des expériences montraient que l'on pouvait agir directement sur le subconscient du consommateur, et cela à son insu ; il en était probablement de même pour les messages subliminaux sonores. L'expérience la plus célèbre avait consisté à introduire un message publicitaire subliminal dans un film projeté dans une salle de cinéma. Une image subliminale était insérée, dans la pellicule du film projeté à 24 images par seconde. Le spectateur ne la voyait pas en raison de la persistance de l'impression rétinienne qui donne au défilement des images du film une impression de continuité. Mais le subconscient percevait bien cette image isolée. Le résultat fut probant. Le produit testé vit ses ventes anormalement augmentées à l'entracte qui suivit.

Le résultat fut reproductible. Ceci s'explique par l'état de fascination réceptive de certains spectateurs devant le grand comme devant le petit écran.

La tentation fut grande de passer du stade de l'expérience au stade commercial... les attendus du tribunal le prouvent.

En France, en 1988, une application politique de cette technique fut utilisée par François Mitterand, alors candidat à la présidence de la république, durant la campagne électorale : son portrait souriant était introduit en subliminal dans le générique télévisé d'Antenne 2 au moment des émissions de grande audience, style journal télévisé. Sans doute, ses conseillers en stratégies électorales pensaient-ils agir ainsi sur le comportement des indécis, lorsque le départage des intentions de vote se situe dans un mouchoir de poche ?...

Actuellement, de nombreux clips musicaux, diffusés en permanences sur certaines chaînes musicales de TV, fourmillent d'images pratiquement subliminales que l'on aperçoit sur les enregistrements passés au ralenti. Elles ne sont pas publicitaires, mais néanmoins malsaines, sur le thème de la mort, du sang, du diable.

Le Nouvel-Age n'est pas non plus resté insensible à l'utilisation de ces techniques, en particulier par la méditation transcendantale accompagnée de musiques puisées, du moins au début, au répertoire de la musicothérapie. Le niveau de conscience est abaissé par la méditation

et par la musique : les suggestions du gourou deviennent alors des ordres pour le subconscient. Cette séance étant répétée une heure par jour, l'enfermement psychologique et la dépendance mentale suivent inévitablement. Voilà pourquoi les adeptes du Nouvel-Age ont toujours l'air de planer, même lorsqu'ils ne fument pas de marijuana. De plus, pendant la séance de méditation qu'ils peuvent effectuer en privé, ils se répètent sans cesse des "mantras", donnés par le maître, c'est-à-dire des incantations en langue indienne, tibétaine ou népalaise adressées la plupart du temps aux dieux hindoux, quand ils ne sont pas d'ordre diabolique.

Ce panorama veut inciter le lecteur à devenir vigilant sur l'utilisation de techniques qui pénètrent de plus en plus dans la vie quotidienne.

2. La perversion par les sectes et la musique.

Dès son initiation médicale à la sophrologie, l'auteur avait senti les dangers qu'elle pouvait présenter entre les mains de personnes sans scrupules.

Cependant deux questions restaient en suspens :

- ♦ les sectes utilisaient-elles la sophrologie ou l'hypnose en dehors des méditations transcendantales ?
- ♦ quelle pouvait être l'influence réelle des messages subliminaux contenus dans certaines musiques rock ?

La perversion des sectes

C'est par une patiente, sophronisée à plusieurs reprises pour des soins, qu'il reçut les informations recherchées.

Etudiante à Angers, elle avait été embrigadée par une secte (dont la particularité en 1999 fut de faire disparaître ses dossiers d'instruction judiciaire) qui avait repéré sa fragilité psychologique en lui faisant remplir des tests de personnalité. Elle, et les autres recrues, assistaient à des séances d'hypnose collective soi-disant pour "corriger" ces troubles de la personnalité, mais en fait pour les conditionner, en particulier à délier leur portefeuille en faveur de cette "église" bien particulière. Ceci

se déroulait dans une salle de l'immeuble loué en centre ville par cette secte. Cependant, la patiente se souvenait des techniques apprises pour sortir de l'état hypnotique lorsqu'elle avait été soignée. Elle put ainsi résister et se dégager de l'influence de cette cure de "psychothérapie" bien particulière, à la grande fureur de ses "guides". L'immeuble était en fait une sorte de lieu de séquestration volontaire dont il lui fallut s'échapper ; elle y réussit malgré la difficulté : elle se trouvait toujours flanquée de deux gardes du corps dans ses moindres déplacements, y compris pour aller aux toilettes.

Revenue se réfugier au foyer familial, à 100 km de là, elle dut se cacher ailleurs : des émissaires de cette secte étaient même descendus dans son pays et harcelaient sa famille pour la retrouver.

Par ailleurs, outre les séances d'hypnose, il semble presque certain que des sectes utilisent les manipulations ostéopathiques, en particulier crâniennes, au titre de "méthode de décontraction", en fait pour obtenir une régression psychologique par des blocages énergétiques, de manière à assujettir plus encore les malheureux qui tombent entre leurs mains et les rendre ainsi toujours plus dépendant.

La perversion musicale par les messages subliminaux

La musique diffusant des messages cachés ou surajoutés n'est pas chose nouvelle, mais l'efficacité d'une telle pratique n'avait jamais été vraiment étudiée ; on pouvait la supposer, puisque des supermarchés utilisaient cette technique. Encore fallait-il que les personnes concernées se trouvassent en état hypnotique.

A partir des années 1965, on avait découvert sur certains microsillons des messages subliminaux enregistrés à l'envers (c'est-à-dire qu'ils devenaient audibles et compréhensibles en faisant tourner le disque en sens inverse), souvent en anglais.

Les premiers messages musicaux subliminaux inversés ont été retrouvés sur les disques des Beatles dans les années 1965, comme dans la chanson "Yellow submarine", une incitation à la drogue. Dans la foulée, il y eut ensuite les Rolling Stone, ACDC, etc.... Il a fallu attendre la multitude de groupes Rock et Hard-Rock pour voir afficher ouvertement leurs inspirations et leurs fantasmes d'origine satanique. Cependant, des exemples "ligts" se trouvent aussi dans la chanson

française : nous avons eu Vanessa Paradis dans la chanson "Jo le taxi" où l'on peut entendre, en passant la chanson à l'envers : "Oh, Mammon est arrivé !".

Dans l'ensemble, l'incitation des messages se résume ainsi : sexe, drogue, violence, diabolisme.

Comment, ces messages pouvaient-ils agir sur le subconscient alors qu'ils restaient incompréhensibles ?

Une expérience professionnelle me permit de comprendre que les messages subliminaux, même passés à l'envers, pouvaient être perçus et agir sur le subconscient.

Sur sa demande, je sophronisais une célèbre journaliste mondaine pour lui faire arrêter de fumer. Elle ne m'avait pas informé de la surdité de son oreille droite à laquelle je lui parlais. Au fur et à mesure de l'induction et de l'affaiblissement du niveau de conscience, l'opérateur doit baisser de plus en plus le ton de la voix pour terminer dans un chuchotement confidentiel. Ce que je fis ; c'est la technique. A la fin de la séance, elle me dit qu'elle l'avait trouvée très agréable, qu'elle se sentait bien mais qu'à partir des premières suggestions, elle n'avait plus entendu le son de ma voix et ne savait donc pas ce que j'avais pu lui dire pour arrêter de fumer. Rendez-vous fut donc pris pour recommencer. Mais, lorsque je la revis, quelle ne fut pas ma surprise de constater que mon ordre de dégoût lui imposant l'arrêt du tabac avait agi ! Elle n'avait même pas pu terminer sa première cigarette tant elle éprouvait les nausées et les dégoûts suggérés.

Ainsi, sans le vouloir, j'avais mis le doigt sur le mécanisme de compréhension des messages subliminaux : je n'avais pas agi en parlant à une intelligence, par le moyen du "verbe" de la bouche à l'oreille, mais par la communication du cerveau par un autre mécanisme inconnu, télépathiquement en quelque sorte, sans nécessité de se faire entendre ni comprendre. Je n'avais jamais lu ni entendu la relation d'aucune expérience analogue. Ainsi le subconscient, en état hypnotique, perçoit et comprend un message émis et qui peut passer inaperçu ou rester incompréhensible au niveau du conscient. Analogiquement, un message subliminal peut donc être perçu et interprété par le subconscient lorsqu'il se trouve dans un état réceptif du même genre.

Toutes ces conditions se trouvent aussi réunies grâce à l'action combinée de stroboscopes, de lasers, de rythmes sonores excessifs que

l'on retrouve systématiquement dans les soirées technos, les "rave parties", les discothèques et les concerts de musique moderne.

Elle déclenchent un état d'hyperexcitation chez les jeunes, ce qui permet d'agir aussi sur leur subconscient (nous retrouvons le même état dans les trances des danses vaudoues et africaines, au son du tam-tam, comme dans les séances initiatiques des religions primitives). Le cerveau secrète alors une amphétamine, proche de la morphine, qui va inciter à l'utilisation de l'alcool et de la drogue, tandis que les vibrations des basses, dépassant les 120 décibels, vont exciter la libido. On le voit, outre un excellent moyen de dévoyer la jeunesse et de la faire sombrer dans la dépravation, il y a là réunies toutes les conditions pour que le subconscient soit largement ouvert aux suggestions subliminales, mêmes inversées.

Une question de fond se posait :

A l'époque de cette découverte, la sophrologie médicale en était à ses débuts et personne, n'avait encore découvert ce mécanisme de perception subliminale d'un message "audio" imperceptible... Et pourtant, depuis un certain temps, c'était la grande vogue des messages subliminaux dans le Rock (le Hard-Rock n'existait pas encore). Sans cette découverte accidentelle, on pouvait se demander quel pouvait être l'intérêt de graver sur un disque un message subliminal que l'on ne pouvait entendre ni comprendre ? Comment savoir que si l'on se servait d'un message subliminal à l'envers, il pouvait être compris dans un état de conscience bien particulier, alors que cette propriété du cerveau n'avait pas été découverte ?

Seul un esprit supérieur à l'esprit humain pouvait la connaître et inciter des hommes à l'utiliser pour des fins mauvaises. Cet esprit supérieur ne peut qu'être angélique et il se nomme lui même dans beaucoup de messages subliminaux : Satan. Ceci permet de comprendre pourquoi les jeunes qui assistent à ce genre de concerts deviennent hystériques et brandissent leurs bras en l'air au rythme de la musique satanique, les mains faisant le signe de la "Bête".

Le danger des techniques hypnotiques apparut alors clairement et se confirma tout au long de mes recherches : si Satan "s'amuse" à l'utiliser, c'est qu'il y trouve son compte ; il ne le fait ni gratuitement ni par fantaisie, mais bien pour s'assujettir les esprits.

J'en suis donc arrivé à penser que si, lorsqu'une personne est mise dans cet état propice, le subconscient de son cerveau se trouve largement ouvert aux suggestions du thérapeute dans un cadre médical, il en va de même sous l'influence des mauvaises musiques : des esprits diaboliques peuvent profiter de ce "hiatus" naturel entre le conscient et le subconscient pour s'introduire et infester à leur insu des personnes affaiblies moralement, d'autant plus si celles-ci s'adonnent régulièrement aux musiques à relents diaboliques et possèdent une vie déréglée.

La réincarnation.

Voici un cas curieux souvent cité dans les livres de sophrologie. Une femme avait été sophronisée pour lever une migraine par son mari, un pasteur américain. A ses questions et suggestions, elle lui répond dans un ancien dialecte allemand, alors qu'elle ignore cette langue. Intrigué, son mari enregistre la conversation et à chaque question, la voilà qui répond toujours dans le même dialecte. Les réponses, une fois traduites, permirent d'identifier la personne qui parlait par la bouche de sa femme : il s'agissait d'une jeune fille qui décrivait son assassinat au cours d'un rendez-vous galant près d'un pont dans une ville allemande. Elle décrivait avec précision les lieux, l'époque, et son assassin qu'elle connaissait. Cet épisode s'était déroulé au début du XIX^{ème} siècle. Muni de tous ces détails, les vérifications furent faites. L'exactitude de cet événement dramatique et des lieux, dans leur configuration de l'époque, se trouva confirmée... à ce détail près : l'assassin n'avait jamais été identifié, le coupable désigné lors de la séance d'hypnose n'avait été qu'un des suspects. Il semble, d'après les éléments retrouvés sur cette affaire, que cette jeune fille volage ne vivait pas du tout selon la morale évangélique.

Si ce fait surprenant fait bien penser à la manifestation d'ordre diabolique d'une âme damnée, les adeptes de la réincarnation ne se sont guère posés de questions ; ils y ont vu la manifestation d'une vie antérieure et se sont précipités sur les techniques d'hypnose.

Ils vous invitent maintenant à des séances de sophrologie afin de revivre votre petite enfance, puis, dans une technique régressive, la naissance et, en remontant encore, à revivre une vie antérieure. Même si

ça ne marche pas à tous les coups, les illuminés du Nouvel-Age y courent car ils y voient une manifestation prouvant bien la réincarnation. C'est ainsi qu'un certain Paco Rabane peut se prétendre la réincarnation d'un corsaire.

3. En guise de conclusion

Au fond, Satan ne fait que singer Dieu dont il est le négatif, le contraire, l'envers, le passage à l'envers... comme sur un disque.

On peut alors se poser la question de ce qu'il peut en être dans le domaine de la spiritualité "à l'endroit", c'est-à-dire si il existe des "techniques sophroniques traditionnelles", qui peuvent aider le croyant à progresser dans sa spiritualité chrétienne ?

On sait que le répétitif monocorde abaisse l'état de conscience et l'amène dans un état proche de celui utilisé en sophrologie. Le chapelet en est une excellent illustration ; vérification médicale en a été faite avec encéphalogramme à l'appui : la méditation des mystères récités avec recueillement nous plonge dans un état de conscience qui permet une meilleure imprégnation de l'âme. Je rejoins alors en cela Saint Ignace de Loyola qui, dans ses exercices spirituels, demande que pour prier il est nécessaire de prendre la position la plus confortable possible, selon ses capacités physiques, pour que l'esprit puisse mieux s'adonner à la méditation et en jouir des meilleurs fruits ; l'attitude de l'orant ne doit pas alors relever d'une performance physique ascétique. Ne critiquons donc pas saint Dominique qui répandit l'usage du chapelet que Notre-Dame nous recommande toujours ; bien des religions utilisent une "méthode" analogue, que ce soit l'hindouisme ou l'islam.

Nous avons évoqué la musicothérapie. En dehors de "l'andante" des concertos pour piano et orchestre de Mozart, ou de la trilogie de Wagner, pour nos amis germaniques friands de ce genre musical (des suicides étaient observés à l'issue des 3 journées de représentation de la trilogie wagnérienne), le grégorien avait été reconnu par les sophrologues pour son action sur les niveaux de conscience. La mélodie grégorienne - dont la qualité musicologique n'est plus à démontrer - de par son mode

musical d'une écoute très agréable, abaisse efficacement le niveau de conscience. Sa pieuse audition accompagnée si possible de la méditation de son texte toujours de haute spiritualité, ne peut donc qu'en augmenter les fruits spirituels. Et si la compréhension du texte latin n'est pas possible, notre expérience dans le domaine de la sophrologie montre que des fruits spirituels peuvent être obtenus grâce à cet état approfondi qui passe au-dessus du barrage de la compréhension linguistique.

Une méditation spirituelle bien menée selon les règles enseignées, où l'imagination n'a pas libre cours, peut produire les mêmes effets sur l'état du niveau de conscience, ce qui ne peut qu'augmenter la piété du croyant, outre bien sûr les grâces que Dieu donnera en surabondance par notre démarche d'amour, de confiance et d'abandon, ce qui n'est pas du même domaine.

Une adoration pieuse et prolongée devant le Saint Sacrement fera de même.

Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter des tendances à l'assoupissement que l'on peut éprouver dans de telles circonstances, lorsqu'elles se prolongent. On doit bien plutôt se réjouir d'un fait naturel qui va amplifier les fruits spirituels de nos pratiques religieuses. Ceci n'est pas pour plaire au Malin qui va s'acharner lors de ces pratiques pour faire naître des distractions destinées à neutraliser tout le profit spirituel que l'on pourrait retirer de ces "états sophroniques" pieux d'ordre naturel.

On peut alors se poser légitimement une autre question : Que vaut l'assistance à une messe en latin, en grec ou dans une langue liturgique étrangère... en dehors, bien sûr, des grâces que l'on en retire par l'assistance au Saint-Sacrifice par les mérites de Notre Seigneur ?

Si l'état de l'abaissement du niveau de conscience devient celui qui est requis pour la réception des messages subliminaux, l'obstacle de la barrière de la langue peut se lever et le fidèle en retire alors des fruits supplémentaires liés à la richesse de la liturgie.

Maintenant, on peut imaginer pour le chrétien de base l'efficacité spirituelle d'alliances du genre :

"prière + méditation + adoration + plein chant grégorien + assistance pieuse à l'office religieux suivie d'une adoration profonde après la communion..."

Nous obtenons alors un cocktail spirituel extraordinaire dont l'efficacité nous a toujours été démontrée par les grands mystiques

(Charles de Foucault, sainte Thérèse d'Avila, saint Jean de la Croix, etc.). Le cœur, le conscient et le subconscient, c'est-à-dire l'âme et l'esprit, alors en harmonie totale, tournés vers le Dieu d'Amour pour la louange, deviennent largement ouverts pour s'imprégner des grâces et des suggestions divines dans un cœur à cœur mystique qui dépasse sans commune mesure le bouche à oreille de la sophrologie et les méditations transcendantes.

Evidemment, tout cela se trouve diamétralement opposé au comportement des adeptes du baladeur, le casque d'écoute vissé en permanence aux oreilles pour mieux se gaver de musique dont la destination première n'est pas d'élever l'âme, mais bien plutôt de flatter les instincts les plus vils.

Puissions nous prendre ainsi conscience, pour en vivre, de cet atout extraordinaire pour la foi que représentent toutes ces pratiques religieuses que l'Eglise nous recommande, depuis l'aube de sa fondation, pour le salut de notre âme.

*

*

*

La finalité dans le vivant dénote une intelligence (1^{ère} partie)

Marcel François

Résumé : La pierre tombe, mais l'arbre se dresse vers le ciel, l'animal réagit contre les agressions, les herbes sauvages corrigent les carences minérales du sol. La vie exerce donc son activité en vue d'une fin : elle dénote l'action d'une intelligence qui dépasse les énergies physico-chimiques. C'est pourquoi notre science matérialiste erre dans son explication des êtres vivants.

La véritable science tient compte de l'activité proprement vitale, intellectuelle, qui gouverne les automatismes de la vie végétative et de la vie psychique instinctive, là où la volonté libre de l'homme ne peut pas

s'opposer à sa manifestation. Cette énergie vitale est totalement différente, dans sa façon d'être ou d'agir, des énergies physico-chimiques.

Cette science expérimentale étudie tout particulièrement les actions et réactions des végétaux dont les forces vitales n'ont pas été diminuées par les méthodes modernes de culture.

La synthèse organisatrice qui caractérise le fabriqué, et surtout le créé, ne peut provenir des énergies physico-chimiques, ni des éléments matériels, parce que le pouvoir organisateur n'est nullement une propriété de la matière inerte.

Cette énergie organisatrice a pour effet la mise en ordre des éléments matériels qu'elle détermine ; elle fait l'homogène avec l'hétérogène, l'unité avec la multiplicité. Elle agit par elle-même toujours en vue d'une fin, ce qui témoigne de son intelligence. Ce pouvoir organisateur est un attribut du mental humain fait à l'image de l'Esprit divin qui possède ce pouvoir dans toute sa plénitude.

Cette énergie purement intellectuelle est donc différente par sa manière d'être et d'agir des énergies physico-chimiques dont le caractère est anarchique. Ces éléments matériels et les énergies qui s'y rapportent n'agissent en vue d'une fin que lorsqu'elles sont maîtrisées par une énergie qualitativement supérieure qui lui communique ses pouvoirs, c'est-à-dire une énergie intellectuelle d'origine humaine, ou divine.

Les énergies physico-chimiques et l'existence

Aucune énergie physico-chimique n'agit par elle-même en vue d'une fin. En effet, un corps matériel ne peut se donner du mouvement par lui-même, et à plus forte raison, il ne peut se donner une finalité, laquelle est un mouvement dirigé.

En conséquence, les éléments matériels et leurs énergies sont incapables de déterminer la vie et de la gouverner. Ils ne peuvent donc être la cause première de la synthèse organisatrice.

Cependant ils sont indispensables pour que la vie se manifeste sensiblement, pour son entretien et son développement dans l'espace et le temps, où se produisent les phénomènes biologiques.

En raison de la perfection absolue et immuable de Dieu, et de la perfection de son œuvre, l'état actuel d'imperfection de notre existence n'a pu provenir que de l'action modificatrice de l'homme primordial sur son milieu édénique.

L'homme ayant transgressé les lois fondamentales qui gouvernent son état d'existence, a déclenché le processus inéluctable de régression qui se poursuit actuellement, avec des alternances d'éloignement et de retour vers l'état originel de perfection relative, sans jamais pouvoir l'atteindre.

Cette régression concerne les éléments matériels eux-mêmes, comme le prouvent les cataclysmes qui ont accompagné ce qu'on appelle la Chute de l'homme.

Suivant l'enseignement traditionnel, l'homme, comme le Cosmos, a une composition ternaire. C'est-à-dire qu'il est composé d'éléments différemment déterminés et indéterminés, à savoir une réalité spirituelle, une réalité psychique et une réalité corporelle.

1) Une réalité purement intellectuelle ou spirituelle, totalement indéterminée, spatialement et temporellement, entièrement libre. Principe immédiat de la réalité psychique.

2) Une réalité psychique¹, intermédiaire entre l'esprit et la matière, déterminée temporellement mais indéterminée spatialement, d'où sa nature extra-corporelle, subtile. Cette réalité est constituée en particulier par les éléments du mental, et par conséquent les idées.

Les expériences de Backster aux Etats-Unis², nous ont permis de découvrir la réalité d'énergies proprement psychiques, puissantes, ayant un pouvoir de suggestion sur les matériaux de nos expériences, de telle sorte qu'il est possible d'influencer, grâce à l'énergie immanente de nos pensées, les résultats expérimentaux. Principe immédiat de la réalité corporelle.

3) Une réalité corporelle, autrement dit matérielle, physico-chimique, entièrement déterminée spatialement et temporellement. En raison de son caractère de détermination spatiale l'homme peut en réaliser la synthèse, mais il ne peut pas réaliser la synthèse d'éléments

¹ Les éléments psychiques sont le siège de la mémoire ; ils ont un pouvoir de suggestion leur permettant d'agir à distance, plus ou moins loin selon les individualités humaines.

² La découverte de Backster la plus sensationnelle consiste dans la capacité des plantes à percevoir les émotions et les idées des hommes.

supérieurs à ceux de la matière. Là réside la différence qualitative entre un élément du créé et le même élément synthétisé par l'homme.

Nous constatons aussi l'existence d'un dualisme cosmique.

Tout phénomène qui est un, présente deux pôles de natures opposées normalement, complémentaires, ce qui s'exprime par le Yang et le Yin de la métaphysique taoïste, par la qualité et la quantité, par les éléments positifs et négatifs, par les éléments mâles et femelles, etc...

Ces éléments opposés concourent à l'état d'équilibre de notre monde : la complémentarité est la loi qui régit tous les systèmes de forces opposées en état d'équilibre, quelle que soit la nature de ces forces. Par exemple, nous constatons toujours une relation étroite entre l'agression et la défense. A un poison donné, correspond toujours un contrepoison.

Mais ces notions sont mal acceptées aujourd'hui en raison d'une erreur sur la source première de la connaissance, et d'une ambiguïté de "tradition".

Il ne peut y avoir de tradition d'origine purement humaine ; nous ne devons pas confondre tradition et folklore. La Tradition est d'origine divine. La Tradition originelle est ce qui nous reste de l'enseignement que Dieu a donné directement à Adam, et que les textes sacrés nous ont transmis sous une forme écrite. En effet, le premier Homme ne pouvait avoir d'enseignant inférieur, ou simplement égal à lui même.

C'est en effet le rôle des puissances supérieures de donner aux puissances qui leur sont inférieures, une partie de leurs connaissances et de leurs pouvoir.

L'homme moderne a du mal à imaginer qu'il y a des réalités qui peuvent être connues autrement que par l'expérience sensible.

En raison de la tendance mécaniste de l'homme moderne, l'organisme vivant a été assimilé à une machine qui a besoin d'une certaine quantité de combustible pour fonctionner normalement, de telle sorte que l'homme de science a déterminé le nombre de calories nécessaires pour son alimentation.

Or, chez les animaux, il est depuis longtemps prouvé (par d'Arsonval) que le mouvement des muscles n'est pas provoqué grâce à un dégagement de chaleur ; c'est l'inverse ce mouvement cause la chaleur constatée. Ce qui n'empêche pas qu'on tient toujours compte de cette notion fautive de calories pour estimer la valeur d'une ration alimentaire.

Nous savons pourtant fort bien que des populations qui, sous ce rapport, ont une alimentation très pauvre, sont particulièrement résistantes.

"Nous avons vu des hommes en excellent état physiologique, nous dit le Dr Rusch, malgré une nourriture très insuffisante selon nos normes."

En ce qui concerne la nourriture des plantes, on ne tient toujours pas compte de leur activité biologique, de telle sorte qu'on prétend devoir rendre au sol, après chaque récolte, les substances exportées par les plantes.

D'une façon générale, les plantes restituent au sol, non seulement ce qu'elles lui ont pris, mais aussi ce qu'elles ont obtenu durant leur existence grâce à leur activité biologique.

L'individu seul n'existe pas dans la nature

L'état d'existence individuelle ne se réduit pas à une somme arithmétique d'individualités différentes, c'est une communauté où tous les êtres sont interdépendants les uns des autres. Dans un état d'existence parfaitement équilibré et finalisé, aucun élément, - si modeste soit-il - n'est inutile.

La destruction d'éléments spécifiques détermine à plus ou moins lointaine échéance la détérioration de l'enchaînement cosmique, d'une façon le plus souvent irréversible.

Tous les êtres vivants existent grâce aux influences d'êtres vivants et non vivants autour d'eux, grâce aux de micro-organismes agissants dans l'intimité de leurs tissus, par exemple les bactéries symbiotiques des légumineuses, ou encore les micro-organismes présents dans le système digestif des animaux xylophages ; sans ces micro-organismes, ces animaux mourraient d'inanition.

Il en va de même pour les plantes vertes qui bénéficient de l'influence des plantes supérieures voisines. Comme des micro-organismes vivants en symbiose avec leurs racines.

Dans tous les organismes, dans tous les milieux, se trouvent des micro-organismes en quantités indéfinies, car tous les milieux naturels constituent un milieu de culture particulier pour certains micro-

organismes, et cette flore exprime l'état de santé, ou l'état pathologique du milieu où elle se développe.

Dans un milieu normal, il ne peut y avoir de micro-organismes nuisibles. Si un micro-organisme devient pathogène, c'est que le milieu vivant est déficient ; ses systèmes naturels de défense sont détériorés.

Les muqueuses des animaux hébergent une flore microbienne qui apparaît dès la naissance et les quitte seulement à leur mort.

L'influence des plantes les unes sur les autres s'exerce le plus souvent par leur sécrétions racinaires. Nous prendrons un exemple intéressant parmi les variétés de Lin.

Il existe deux variétés de Lin, l'une est sensible à l'attaque d'un champignon – le Fusarium – l'autre y est résistante.

Un bactériologiste (Timonin) a montré que le Lin résistant possédait dans sa rhizosphère un micro-organisme – le Trichoderma viride – lequel secrète un antibiotique qui détruit le Fusarium.

Or, si le Trichoderma est absent de la rhizosphère du Lin sensible, c'est qu'il ne trouve pas dans ses racines le milieu nutritif convenable à son développement. Par contre, la variété résistante secrète les dérivés cyanés dont le Trichoderma a besoin pour se développer.

Il est fort probable que la variété sensible vient d'une mutation régressive de la variété résistante.

Un milieu naturel a la flore qui lui convient

La flore d'un milieu est en grande partie conditionnée par son état normal ou anormal, et par conséquent par la qualité de la nourriture qu'il peut fournir à la flore qui s'y trouve sous forme de semences.

Ceci est valable pour les plantes vertes, mais c'est aussi valable pour la flore microbienne, soit celle des plantes supérieures, soit celle des muqueuses des animaux, ou encore celle du sol.

La flore microbienne, tout comme celle constituée par les plantes supérieures, varie avec l'état du milieu où elle se trouve, de telle sorte qu'elle peut servir de test pour mettre en évidence l'état de santé ou l'état pathologique de ce milieu.

La composition d'une flore sauvage est indicatrice de la qualité du sol et de ses déficiences ; le plus souvent, ces plantes concourent au rétablissement de sa santé.

**Sans la reconnaissance de l'énergie intellectuelle, la vie est
inexplicable.**

Sans admettre l'existence d'une énergie supérieure intellectuelle agissant par elle-même en vue d'une fin, nous ne pouvons pas expliquer les phénomènes de la vie organique, puis les automatismes de la vie végétative et de la vie psychique instinctive, comme celle des insectes. Cette vie organique et cette vie psychique manifestent l'intelligence de leur principe.

Sans cette reconnaissance, nous ne pourrions même pas expliquer les phénomènes de croissance qui permettent à l'être vivant animal ou végétal de s'élever vers le ciel, alors que la pesanteur terrestre s'y oppose.

Nous savons bien qu'il existe des substances de croissance telles que les auxines ; elles permettent à la croissance de se manifester, mais ne la déterminent pas, puisqu'aucun corps matériel ne peut se donner de mouvement par lui même. Seules des énergies organisées en forces spirituelles, sont capables de s'opposer à la pesanteur.

(Suite dans le prochain numéro)

*

*

*

HISTOIRE

"Si l'homme est libre de choisir ses idées, il n'est pas libre d'échapper aux conséquences des idées qu'il a choisies."
(Marcel François)

Bergson, évolutionniste ?¹ ***I. Benrubi***

<p>Résumé : Professeur de philosophie en Suisse et spécialiste de JJ.Rousseau ; l'auteur avait assez fréquenté le maître français, surtout dans les dernières années de sa vie, pour en tirer un livre de souvenirs. On voit dans le récit de cet entretien de 1936, combien l'auteur de l'Evolution créatrice était éloigné des conceptions darwiniennes de l'évolution biologique qui ont cours aujourd'hui. En particulier Bergson niait l'hérédité des caractères acquis, dogme essentiel aussi bien chez Lamarck que chez Darwin.</p>

Avant-hier, j'ai passé une partie de l'après-midi chez Bergson, dans son cabinet de travail, 47 boulevard Beauséjour. Il m'avait fixé un rendez-vous par l'intermédiaire de M^{me} Bergson. Comme d'habitude, depuis qu'il souffre de rhumatismes, il m'a reçu assis dans son fauteuil, tout près de sa table de travail. Il était bien disposé pour la conversation. Comme je lui demandais des nouvelles de son état de santé, il m'a dit qu'il avait beaucoup souffert ces dernières semaines de septicémie (une sorte d'empoisonnement du sang par des microbes). Il ajouta en souriant : « Des maladies de ce genre, lorsqu'elles arrivent à un âge avancé - j'ai maintenant septante-six ans et demi, comme on dit en Suisse, - sont un avertissement de la nature pour que le malade quitte ce monde et évite ainsi une fin plus triste. Les médecins ne devraient pas chercher à conserver, par toutes sortes de remèdes, la vie de celui qui en est atteint. Je dis cela sans aucune arrière-pensée de suicide, celui-ci étant incompatible avec mes vues philosophiques. »

¹ I. Benrubi, *Souvenirs sur Henri Bergson* (Delachaux et Niestlé, Neufchatel-Paris, 1942, pp.124-127)

Je dis qu'on faisait cela sans doute aussi parce qu'on croyait que celui qu'on essayait de guérir pourrait d'une manière quelconque être encore utile aux autres et à l'humanité toute entière. Bergson ne le contesta pas.

Ayant fait récemment à l'Université de Genève, dans le cadre de cette belle série de vendredis, organisée par André Oltramare, une conférence sur l'Évolution créatrice, j'aiguillai la conversation sur la conception bergsonienne de la vie. « Lorsque vous dites dans le troisième chapitre, fis-je remarquer, que tout se passe comme si un être qu'on pourrait appeler *Homme* ou *Surhomme* avait cherché à se réaliser, vous ne concevez pas le Surhomme à la manière darwinnienne de Nietzsche. » Bergson m'a dit qu'il était de mon avis et il a ajouté : « Nietzsche est un excellent écrivain qui trouve l'expression la plus significative pour ce qu'il veut dire et se distingue par là de la plupart des philosophes allemands. » Cette remarque de Bergson m'a intéressé aussi en ce sens qu'elle m'a montré qu'il avait lu Nietzsche depuis nos entretiens à l'Avenue des Tilleuls où il me disait qu'il ne l'avait jamais lu parce qu'il n'aimait pas lire des ouvrages écrits en aphorismes.

J'ai demandé à Bergson s'il connaissait l'ouvrage d'Alexis Carrel, *l'Homme, cet inconnu* que j'ai lu dernièrement : « Je connais Carrel personnellement, et j'ai visité son laboratoire à New York, avant la guerre. Il est un des premiers biologistes qui se sont ralliés aux vues de *l'Évolution créatrice*. » Continuant la conversation sur le problème biologique, j'ai prononcé le nom de Cuénot. Bergson m'a dit qu'il avait aussi une grande estime pour ce savant, et cela surtout parce qu'il niait l'hérédité des caractères acquis. Il ajouta : « Si je n'avais pas la même conviction, je n'aurais probablement pas écrit *Les Deux Sources* ; car la « morale ouverte » est impossible si l'on admet l'hérédité des caractères acquis. »

Cela nous amena à parler des travaux de Lévy-Bruhl sur la mentalité primitive. Bergson affirma contre Lévy que l'âme humaine avait été dès le début parfaite et ne différait de la nôtre que sous l'influence du milieu, en sorte qu'il ne pouvait pas être question d'une différence radicale entre la mentalité primitive et la nôtre.

« D'ailleurs, ajouta-t-il, Lévy-Bruhl, dans ses premiers travaux, établissait une distinction plus radicale entre la mentalité primitive et la nôtre, tandis que dernièrement il s'est délivré de ce radicalisme en affirmant qu'il ne s'occupe que d'ethnologie pure. » Quant à Durkheim, Bergson pense que sa conception de la morale est exacte en ce qui concerne la « morale close », mais non pas en ce qui concerne la « morale ouverte ». Cette opinion n'a fait que confirmer l'impression que j'ai eue en lisant *Les Deux Sources*, à savoir que Bergson, en distinguant la morale close de la morale ouverte, a voulu réagir aussi contre Durkheim et le sociologisme en général.

Continuant la conversation sur la « morale ouverte », j'ai demandé à Bergson si l'on pouvait parler chez Rousseau d'un « appel du héros ». « Je ne le crois pas, dit-il, et cela surtout parce que Rousseau admet la bonté originelle chez tous les hommes, en sorte qu'il ne peut pas être question chez lui d'hommes exceptionnels comme les saints, les seuls qui nous autorisent à parler d'un appel du héros. »

Comprendre la loi Le Chapelier
Philippe Delarue

Résumé : On connaît de nom la Loi Chapelier qui, le 14 juin 1791, supprima les corporations et défendit de les rétablir. Cette révolution dans l'exercice des professions eut pour effet de dissocier l'intérêt de chaque métier et l'intérêt général. Il s'agit donc d'un changement en profondeur de la société, dont l'auteur analyse les causes et la signification : le passage d'une conception chrétienne de l'ordre social, fondée sur le bien commun, à une conception individualiste fondée sur le souci de jouir, et de jouir librement, que Gournay et Turgot avaient déjà tenté d'introduire dans le droit français en 1776.

Les différentes activités de la société de l'Ancien Régime étaient réglées par une organisation corporative. Chaque profession, chaque métier formait un corps ou métier juré. Le métier juré est le groupement des personnes pratiquant dans une ville ou une région donnée le même commerce ou le même métier, groupement fondé pour la défense des intérêts légitimes de la profession. Ce n'est pas un groupement volontaire où l'on soit libre d'entrer ou non pour exercer la profession, il faut faire partie du métier juré et accepter sa loi. C'est une organisation hiérarchique de jeunes apprentis que les maîtres instruisent et de compagnons, valets ou ouvriers qui travaillent pour les maîtres.

La société d'ancien régime comprenait le sens et la nécessité de la hiérarchie. On ne pouvait être maître sans avoir été d'abord apprenti, puis compagnon. Cette règle était assouplie pour le fils de maître pour qui la durée exigée d'apprentissage est souvent réduite ; le fils de maître est formé dès son jeune âge, il a donc une avance sur l'apprenti, on le dispense donc en toute justice d'un certain temps d'apprentissage. Les statuts du métier n'imposent pas l'hérédité ; ils se bornent à la favoriser. Dans la réalité on constate que les fils de maîtres travaillaient très souvent comme compagnons loin de leur ville d'origine. Des règles très précises définissaient dans chaque corps de métier les rapports entre maître et apprenti. En règle générale le maître ne devait avoir qu'un apprenti, certains métiers en permettent deux ; il arrive que le second doive être entretenu gratuitement et instruit "pour l'amour de Dieu".

Le maître "s'engage à montrer et enseigner de fait, train, trafic et négoce de sa marchandise et tout ce dont il s'entremet en icelle" et à traiter l'enfant "doucement et humainement comme il appartient". L'apprenti de son côté s'engage à bien servir son maître et à lui obéir "en toute chose licite et honnête".

Il en est de même pour le compagnon qui devra "travailler de son métier en tout ce que le maître lui fera faire ; il lui obéira, en tout ce qu'il lui commandera de licite et d'honnête". Il promet de "faire son profit et d'éviter son dommage". De plus un véritable contrat intervenait entre le maître et le compagnon. La capacité professionnelle du maître est garantie par le chef d'œuvre. En entrant dans la corporation le nouveau maître doit acquitter des droits de maîtrise. Ces droits représentent sa participation aux dépenses communes qui ont été nécessitées dans le passé pour la défense du métier et de ses privilèges. Le nouvel arrivant allait bénéficier d'une organisation qui lui assurait protection et privilège. Il était normal qu'il participe aux dépenses qu'elles représentaient.

D'autre part la maîtrise était une sorte de propriété familiale. La veuve d'un maître peut continuer à exercer le métier de son mari sous réserve de prendre à son service un compagnon capable. Nous avons vu comment le métier favorisait l'hérédité. Elle constituait pour la société d'ancien régime le meilleur procédé de recrutement pour les vocations sociales. Qui sera plus apte à imiter le père que l'enfant. Qui saura mieux instruire l'enfant que le père ?

Qui donc assurait la direction du métier juré ? "L'Assemblée générale des membres actifs, des maîtres du métier. Cette assemblée procédait essentiellement à l'élection des jurés. La communauté est en effet normalement conduite par un bureau restreint de maîtres qui portaient à Paris le nom de jurés pour les métiers ordinaires et de gardes pour les Six Corps des marchands de Paris"¹. Les jurés s'engagent par serment à faire observer les statuts et plus généralement "à garder le métier aux coutumes anciennes".

Ils disposent des plus larges pouvoirs pour régler les affaires ordinaires de la communauté. Le conseil de la communauté les assiste pour les affaires importantes.

¹ Olivier Martin. *L'Organisation corporative de la France d'Ancien Régime. Etablissements des métiers de Paris* (1868).

Le métier juré possède les avantages juridiques attachés à la personnalité morale. Il a un sceau dont l'apposition, après délibération régulière des dirigeants, engage le métier. Ses aptitudes en matière de patrimoines sont larges.

Il possède des deniers communs affectés à la conservation de ses privilèges, c'est-à-dire de son statut propre. Il peut aussi posséder des immeubles. Il a le droit d'ester en justice. Il a des armoiries comme les personnes physiques, comme le clergé de France, les états provinciaux et les municipalités. De plus la place qui lui était assignée dans les cérémonies publiques est significative. Les Six Corps de Paris (dans leur forme dernière : drapiers, épiciers, vitriers, pelletiers, bonnetiers et orfèvres) ont prérogatives de porter un dais au dessus du roi lors de sa première entrée à Paris, le roi daignant admettre près de sa personne l'élite du commerce parisien. Mais ils n'étaient pas seuls ; "les hanonards" ou porteurs de sel de Paris avaient le privilège de porter le corps du roi lors de ses obsèques à Saint-Denis. Toutes ces distinctions honorifiques prouvent suffisamment que les métiers jurés forment corps dans l'Etat.

Cette organisation du métier en un corps isolé dûment constitué et si fortement établi était conforme à la conception de la vie sous l'Ancien Régime. Le christianisme en était la base. Le corps de métier n'existe donc qu'en fonction d'une croyance communément admise que tout individu doit accorder son activité propre avec l'intérêt social. Conception chrétienne du devoir d'état qu'un livre de morale de 1267 destiné à des laïques exprime ainsi, en langue actuelle : *"quelque métier que l'homme fasse, il doit servir la ville où il est de son métier pour qu'il n'y manque ni de pain ni de vin... ni de quoi que ce soit"*. On comprend qu'un arrêt de travail concerté était absolument inconcevable pour cette conception de l'ordre de la cité. Elle est de fait totalement prohibée, et c'est bien cet esprit que révèle le statut du métier que sont devenus ses us et coutumes tels que les décrit Olivier Martin :

"Vis-à-vis du public l'exercice honnête de la profession exige l'emploi de matériaux de bonne qualité, mis en œuvre par une technique éprouvée et vendus selon les us et coutumes du métier."

*Dans les détails, chaque point a été précisé par une série d'expériences, dans l'ordre technique comme dans l'ordre moral. Certains procédés se sont révélés les meilleurs, certaines pratiques ont été admises par tous comme louables ou correctes. Tous les membres du métier doivent les respecter ; le métier juré a été constitué pour cela, car le respect de ces règles essentielles est le seul moyen que les gens de métiers aient de se faire estimer des consommateurs. Si la corporation avait été créée, comme certains trusts d'aujourd'hui, pour renforcer par tous les moyens la situation matérielle de ses membres, elle n'eut pas été tolérée par le moyen âge qui avait une conception claire, malgré des passions véhémentes, du devoir social de chaque état."*²

Cette conception du corps au service du public a pour conséquence que la corporation fait partie de l'ordre politique d'ancien régime. Donnat le souligne parfaitement lorsqu'il écrit en parlant des corps : *"Assemblée de plusieurs personnes unies en un corps formé par la permission du prince et établi pour un bien commun à ceux qui sont de ce corps et qui ont aussi un rapport avec le bien public"*. Ainsi la corporation, organisation naturelle du métier, ordonnée au bien commun, est de ce fait soumise au garant de ce bien, le roi. Nul corps ne peut exister sans l'approbation expresse ou tacite du Prince qui approuve par lettres patentes les statuts du corps. Il sanctionne ainsi de son autorité un ordre né d'une conception chrétienne de la vie ; il est donc de son devoir de veiller à ce que la corporation poursuive les buts qu'elle s'est assignée et il est de son devoir de la supprimer si elle devient une occasion prochaine de sédition - ces cas furent très rares -, s'il juge que le bien commun exige un retour à la liberté ou lorsqu'une désobéissance caractérisée porte atteinte à l'esprit de subordination nécessaire dans un état.

Le 14 juin 1791 un avocat de Rennes, Le Chapelier, fit adopter par l'Assemblée constituante un décret qui stipulait à l'article 1^{er} : *"L'anéantissement de toutes espèces de corporations des citoyens du*

² Olivier Martin, op. cit.

même état et profession étant l'une des bases fondamentales de la Constitution française, il est défendu de les rétablir de fait, sous quelque prétexte et sous quelque forme que ce soit." Les articles suivants interdisent entre les mêmes personnes toute assemblée, toute délibération, toute adresse ou pétition "sur leurs prétendus intérêts communs", les déclarent inconstitutionnelles, attentatoires à la liberté et à la déclaration des droits de l'homme "et les punissent d'amendes et de privation temporaire des droits civiques."

Cette loi n'est pas la première de la Révolution contre les corporations, elle est surtout comme nous le verrons une loi de défense contre les associations de métiers qui renaissaient. Elle est cependant un pas décisif dans l'œuvre de destruction révolutionnaire. Elle s'inspire directement de Rousseau et de sa haine des corps intermédiaires. Son grand avantage est de nous éclairer complètement sur les motifs. L'anéantissement des corps intermédiaires est l'une des bases fondamentales de la Constitution Française. La loi nouvelle qui régit la société française est incompatible avec l'existence des corporations. En effet les associations de métiers sont perçues comme une atteinte à la liberté individuelle et donc une atteinte aux principes de la Déclaration des Droits de l'Homme. La Révolution supprime les corps de métiers au nom de la table rase, condition de la liberté humaine. Elle déclare aboli un passé ordonné sur des bases chrétiennes. Lorsque le roi très exceptionnellement supprimait une corporation, il n'avait d'autres motifs que de préserver l'ordre corporatif contre les déviations possibles inhérentes aux choses humaines. Nées d'une conception de la vie les corporations se devaient d'y rester fidèles. C'est pour briser cet ordre chrétien que la Révolution supprima en bloc toutes les corporations.

Mais la loi Le Chapelier dans sa rigueur n'est que l'aboutissement d'un long complot contre le corps de métier. Les idées n'aboutissent qu'après un long cheminement. Les principes révolutionnaires mijotaient déjà dans quelques têtes illustres bien avant la Révolution.

Le libéralisme philosophique engendrait naturellement le libéralisme politique, source de grands bouleversements

économiques. La philosophie prétendait donner le bonheur aux hommes par la possession des biens de ce monde.

La Révolution fut le temps de l'assaut contre l'ordre chrétien garanti par la Monarchie. Mais la philosophie avait tenté quelques essais préliminaires. Elle avait déjà ses hommes dans la place. Gournay et Turgot étaient du nombre.

Gournay, mort prématurément en 1759, n'eut pas le temps de mettre en pratique ses théories libérales. Il passe cependant pour le père de la célèbre formule "*laissez faire, laissez passer*".

En bon fils du XVIII^{ème} siècle, il ne voyait de salut que dans un retour à la liberté première de l'état de nature. "*La liberté du commerce, professe-t-il, fut au point de départ puis le monopole fut demandé et accordé par l'Etat content de se trouver en présence de corps riches. Mais les communautés qui d'ailleurs combattent continuellement entre elles, ont abouti au renchérissement et à la restriction de la fabrique...*" Il faisait une confiance totale à la liberté. Il eut une grosse influence sur Turgot et sur les physiocrates. Ces derniers, dont la préoccupation essentielle était la liberté du commerce des grains et l'agriculture, n'avaient cependant aucune sympathie pour l'organisation traditionnelle des corps de métiers et les privilèges exclusifs. Ils voulaient le retour à l'ordre naturel pour assurer le bonheur de tous, tandis que l'ordre corporatif était le fruit d'un ordre méfiant à l'égard de toute liberté comparable à celle que prirent nos premiers parents. Cet ordre est chrétien et il tient compte du péché originel, il met des freins à l'instinct naturellement perverti de l'homme. Il met un joug à l'orgueil et à l'égoïsme. Mais on ne veut plus de freins, on ne veut plus de jougs. Le mythe du bonheur par l'économie commence à briller dans ses splendeurs illusives aux yeux de nos philosophes. Le royaume est de ce monde. On inverse donc la formule "*cherchez tout cela et le royaume vous sera donné par surcroît*." Le monde moderne et sa conception économique du bonheur est né de cette inversion.

C'est l'économie qui permettra de se procurer le bonheur, il en résulte qu'elle figurera au premier plan des préoccupations des

hommes que les circonstances appelleront aux affaires. C'est ainsi que Turgot pourra tenter de mettre en pratique ses idées.

Ses théories sont sensiblement les mêmes que celles de Gournay. Il a l'esprit philosophique du siècle, il est libéral. *"Les hommes sont-ils puissamment intéressés au bien que vous voulez leur procurer, laissez-les faire, voilà le grand, l'unique principe."* De là son hostilité foncière contre des corps que l'Etat doit pouvoir supprimer sans être retenu *"par la crainte de blesser les droits prétendus de certains corps, comme si les corps particuliers avaient quelques droits vis à vis de la société."*

Car *"les corps particuliers n'existent point par eux-mêmes ni pour eux ; ils ont été formés par la société et ils doivent cesser d'exister au moment qu'ils cessent d'être utiles."*

L'homme d'Etat mettra ces principes en pratique. En 1774 Turgot est nommé secrétaire d'Etat à la marine ; il fait immédiatement décider par le roi qu'il n'y aurait plus de compagnies privilégiées, la compagnie des Indes ne sera donc pas reconstituée. Arrivé au contrôle général des Finances, il commence aussitôt une campagne contre les corps de métier. C'est ainsi que paraît dans un des journaux qui l'appuyaient, *Les Nouvelles Ephémérides*, la première partie d'un mémoire contre les communautés de métiers dû à Bijot de Sainte-Croix, Président aux Requêtes, libéral. Il affirme que *"la liberté générale du commerce et de l'Industrie n'est que le retour au droit naturel, dont l'exercice est restreint dans la Société par des prohibitions et par des privilèges."* Il convient donc que les agents du commerce et de l'industrie agissent *"comme il leur plaît, sans avoir d'autre loi que leur intérêt et sans que personne ait le privilège de les y troubler."* De plus, la liberté tient au droit de propriété dont elle est *"l'effet et la garantie."* Le souverain n'y peut mettre de borne au nom du bien public. Le Code Civil traduira cette idée en donnant le *"jus abutendi"* comme attribut au droit de propriété. Et plus loin Bijot de Sainte-Croix, emporté par son *"fanatisme de la liberté"* affirme que *"si la mal-façon procure des ventes multipliées, il est d'une bonne administration de l'utiliser et de la soutenir."*

Tous ces principes seront repris dans l'édit que Turgot fit signer au Roi en février 1776. Avec un vigoureux optimisme, il écarte la

crainte du chômage dû au régime de liberté et de concurrence car *"le nombre de marchands et ouvriers de tout genre est toujours limité nécessairement et proportionné aux besoins, c'est-à-dire à la consommation"*. La corporation protégeait le travail français, mais Turgot ne voit qu'inconvénient à ces sages dispositions, car elles écartent les lumières qu'apporteraient les étrangers. En conséquence, le dispositif de l'Edit stipule, en ses article 1 et 2, que les communautés de marchands et artisans, les maîtrises et jurandes, leurs statuts et privilèges, tout est éteint et supprimé.

L'édit fut soumis au Parlement de Paris qui fit des remontrances. Il rappela les bienfaits de l'incorporation. *"Quelle police pouvait être plus douce que celle des jurandes ? Les ouvriers étaient inspecté par leurs maîtres, les maîtres par des jurés qu'ils s'étaient choisis, une correspondance d'intérêt les unissait entre eux, l'harmonie régnait dans le sein de la communauté."* Cette harmonie sera rompue pour le plus grand malheur du trône, car les communautés de métiers forment *"une chaîne dont les anneaux vont se joindre à la chaîne première, à l'autorité du trône qu'il est dangereux de rompre."* Et Antoine Louis de Ségnier avocat du Roi, reprend cette idée devant le Roi venu le 12 mai en sa cour du Parlement tenir son lit de justice : *"Tous vos sujets, Sire, sont divisés en autant de corps différents qu'il y a d'états différents dans le royaume : le clergé, la noblesse, les cours souveraines, les tribunaux inférieurs, les officiers attachés à ces tribunaux, les universités, les académies, les compagnies de finances, les compagnies de commerce ; toutes présentent et dans toutes les parties de l'Etat des corps existants qu'on peut regarder comme les anneaux d'une grande chaîne dont le premier est dans les mains de Votre Majesté comme chef souverain administrateur de tout ce qui constitue le corps de la nation."*

Nous sommes en 1776, l'avocat du Roi nous a présenté en un brillant raccourci le riche tableau d'une société complexe dont le Roi, lieutenant de Dieu, ordonne harmonieusement les mouvements.

Or on ne connaît plus Dieu ni par conséquent son lieutenant, et le temps viendra vite où tout va rouler sous les coups des architectes de ruine.

Pour l'heure : Turgot quitta les affaires et un nouvel édit s'inspirant des idées de Ségnier fut publié en août 1776 et enregistré sans difficulté par le Parlement. Il réorganise les corps de métiers en restant fidèle à leur esprit. Il est accueilli avec enthousiasme à Paris. Cela dura jusqu'en 1791 où le libéralisme triomphant décréta le 2 et 17 mars *"qu'il sera libre à toute personne de faire tel négoce ou d'exercer telle profession, art ou métier qu'elle trouvera bon."*

Mais les ouvriers ne comprirent pas le sens de ces décrets ; les associations ouvrières devinrent donc plus actives après la suppression des communautés ; les ouvriers s'entendaient sur le salaire qu'ils demanderaient aux maîtres. Il y eut désormais une barrière entre patrons et ouvriers, ils devinrent rivaux. La Révolution enfermait chacun dans son égoïsme, les ouvriers veulant un meilleur salaire, les patrons plus de bénéfice. Il n'y a plus de statut professionnel, de règle harmonisant dans le cadre du métier l'intérêt du patron et celui de l'ouvrier, l'un et l'autre subordonnés à celui du client, en fait bien public. Chacun désormais n'a plus qu'un but : faire de l'argent. Les ouvriers se groupent pour peser sur les salaires, les patrons répondent, et c'est la Loi Le Chapelier : elle fait appel aux grands principes qui sont ceux mêmes d'une guerre dont nous ne sommes pas encore sortis.

*

*

*

LES DESSOUS DE LA PREHISTOIRE



Souvenir d'un passage aux Eyzies-de-Tayac (2^{ème} partie) **Dr Pierre-Florent Hautvilliers**

Résumé : L'auteur poursuit son "devoir de vacances" sur les observations faites l'été dernier aux Eyzies-de-Tayac. La "crise d'identité" de l'Homme de Néandertal est désormais publique : on voit de plus en plus mal comment les distinguer de nous, et donc en faire un "ancêtre intermédiaire". On trouve aussi des insectes emprisonnés dans le calcaire et rigoureusement identiques aux insectes actuels. L'horloge de l'évolution pourrait-elle donc s'arrêter ?

Visite de l'abri du Moustier

Le gisement moustérien (silex bifaces et autres) se situe à 4-5 mètres au-dessous du niveau du sol à l'abri sous roche, c'est-à-dire juste au-dessus du niveau des alluvions de la Vézère quelques centaines de mètre plus loin.

C'est là que fut retrouvé le premier squelette découvert par O. Hauser¹.

Peyrony qui fouilla par la suite découvrit un deuxième squelette dans une couche légèrement moins profonde : celui d'un enfant nouveau-né. Les deux squelettes étaient séparés. Celui de l'enfant a été expédié au Pr. Boule... Depuis, on ne sait pas ce qu'il est devenu. Le Pr. Boule ne voulait pas en parler car il "dérangeait" ses propres conceptions de l'humanité préhistorique. Ces restes humains ont été classés en

¹ cf. *Le Cep* n°3, "Autour de l'Homme du Moustier"

"moustérien", - 42.000 ans. En cette couche géologique, de l'outillage été enfoui.

Ce qui dérange, c'est qu'une partie de cet outillage se retrouve chez le Cro-Magnon. On en a conclu que les deux groupes ont dû cohabiter ensemble. Comme si le moustérien n'avait pas été capable de tailler des silex correctement pour avoir besoin d'autre chose que des bifaces : racloirs, etc.

Plusieurs choses intéressantes au sujet du site de la Ferrassie :

On vient de découvrir que le squelette le plus vieux (50 ans) était celui d'un homme totalement paralysé depuis longtemps ! Si les néandertaliens étaient nomades comme on l'affirme, comment le transportait-il ? Comment aussi expliquer la présence de 8 tombes : adultes, enfants, nouveau-né et 2 fœtus ? Comment expliquer l'excellent état de conservation de squelettes dont la calcification commençait à peine ?

De passage aux Eyzies, le Pr. Boule assista à la mise à jour de ce néandertalien paralysé : les jambes repliées, il était dans une fosse, la tête et le buste entourés de pierres. Cet aspect (agencement de pierres) contredisait la représentation qu'il se faisait du néandertalien comme une sorte d'homme-singe abruti, vision qu'il imposait au monde de la préhistoire. Il interdit à Peyrony d'en faire état dans ses compte-rendus de fouille.

C'est par une de ses observations écrites, retrouvée dans les archives à Bordeaux il y a 2 ans, que l'on a connu ce détail. On s'interroge de savoir pourquoi Peyrony s'était ainsi exécuté : il nous suffit de savoir qu'il était comme Boule franc-maçon...

Le caractère ambitieux et odieux de Peyrony faisait qu'il n'était guère apprécié de ses frères en maçonnerie.

Depuis plus de 10 ans, on est obligé de reconnaître dans les milieu de la préhistoire que les visions du Pr. Boule sur les néandertalien étaient plus qu'erronées et tendancieuses, à vouloir à tout prix imposer une image simiesque du néandertalien. Ainsi au Musée national de préhistoire des Eyzies, eut lieu une exposition sur l'homme de néandertal, dont tout une salle sur son allure physique et l'évolution dans la conception de sa silhouette depuis le début du siècle.

Bien que discrète, la critique des travaux de Boule y était plus qu'évidente, par comparaison avec la conception actuelle beaucoup plus "humaine". Bref, une exposition courageuse mais qui laisse encore sur sa faim. On affirmait aussi que les vieillards néandertaliens étaient âgés de 50 ans. Il n'existe à ce jours aucune méthode précise d'évaluation des âges. Pour mémoire, rappelons qu'à partir d'une dent, en méthode légiste, la fourchette de précision est de +/- 10 à 15 ans (méthode Lamendin). Au sujet de l'épaississement des arcades sourcilières : la théorie farfelue qu'il serait dû à sa puissance musculaire de mastication ! Pauvres anatomistes préhistoriens qui ne savent pas où se situent les muscles masticateurs, leurs corrélations et imbrications avec les autres muscles et leurs cinétiques !

L'homme de Néandertal se redresse ; on raccourcit un peu ses membres supérieur, mais on ne rallonge pas les inférieurs. Difficile révision ; on veut toujours qu'il soit différent de nous alors que tout prouve le contraire. Son profil est encore actuel : deux jours plus tard, j'ai été distrait pendant toute la messe par une femme de 65-70 ans, bien de sa personne, dont le profil (front fuyant, épaississement des arcades sourcilières et menton fuyant ou absent). C'était la comtesse du coin. Elle n'était pas laide et a même dû être jolie. J'ai un ami africain de l'ex-Congo belge tout à fait néandertalien (je lui ai fait faire en 1998 des radios de profil du crâne pour le vérifier). Il m'a semblé flatté lorsque je le lui ait appris : en riant aux éclats, il me dit : "Alors vos ancêtres étaient noirs !" Il est de la race des Kassai.

J'ai acheté quelques fossiles provenant d'UZERTE dans le Gard, datés, officiellement de 40 millions d'années, de l'ère tertiaire. Ce qui est intéressant, c'est qu'ils contiennent de insectes, non pas fossilisés, mais "fixés" dans le calcaire comme entre deux feuilles de buvard. Ces insectes n'ont pu se fossilisés, compte tenu de leur fragilité extrême ; ils ont donc été "emprisonnés"... Il sont trouvés dans des carrières. Proviennent-ils du Déluge ou d'un cataclysme antérieurs ? Autre détail intéressant : on retrouve des larves de moustiques, de libellules, des mouches et moustiques, des libellules avec leurs ailes intactes, des petits poissons du genre goujon avec leur arêtes, des bébés écrevisses, etc... Tout ce petit monde n'a pas évolué du tout. Pauvre Darwin !

SOCIETE

"Il a plu à Dieu qu'on ne pût faire aucun bien aux hommes qu'en les aimant."
(P. Le Prévost)

La solution sociale
Benjamin Guillemaind

Résumé : Parue en 1953 avec plus de 7 éditions, la *Solution sociale*, de Gustave Thibon et H. de Lovinfosse reste un monument intellectuel, plus que jamais d'actualité, bien qu'il aille à contre-courant de la pensée économique dominante. L'auteur en a extrait une synthèse. G.Thibon est plus connu comme philosophe. Mais à ce titre il était préoccupé par l'inorganisation économique, à laquelle il apportait une solution.

L'introduction pose le problème clairement : *"La conception actuelle de la vie sociale repose sur un principe de divergence des intérêts, présenté comme une loi de nature. On ne peut prospérer et s'enrichir qu'aux dépens du prochain par une compétition sans issue qui dresse les uns contre les autres... Nous opposons le principe de convergence des intérêts : les intérêts de tous les hommes sont solidaires et l'égoïsme bien compris commande l'amour et l'entraide."*

La vraie liberté

Après l'analyse des causes et de l'évolution du mal : culte de l'argent, travail livré au capital, le livre dénonce au chapitre 2 la dérive de la notion de liberté qui guide toute la pensée économique contemporaine. La vraie liberté ne se confond pas avec l'indépendance absolue. La liberté présuppose une structure organique qui corrige les écarts anarchiques et fait coïncider l'intérêt de chacun avec le bien de tous.

L'esprit d'amour

Le chapitre 4 aborde les principes d'une solution humaine. D'abord c'est un esprit d'amour qui doit refaire en sens inverse tout le chemin que l'esprit d'égoïsme a déjà parcouru. *"La loi centrale de la nature est une loi d'unité. Il s'agit donc de ramener à l'unité tous ces éléments complémentaires de notre être et de notre destin que la folie humaine a dressés les uns contre les autres. (...) La société s'est à la fois dissoute en réalité et reconstruite en apparence sur un principe de séparation. L'égoïsme individuel ou grégaire a pénétré si avant dans nos mœurs que nous en sommes arrivés à considérer comme une loi de nature la divergence et l'opposition radicale des intérêts particuliers, avec les conflits sans issue qui en résultent. Tout au plus, quand la situation devient tragique, admettons-nous le principe d'un compromis bâtard entre ces intérêts, c'est-à-dire d'une trêve au cours d'une guerre sans fin. Cette fausse évidence inspire la théorie libérale de la concurrence sans frein, comme la théorie marxiste de la lutte des classes : on la retrouve aussi à la base des impérialismes nationaux par qui les peuples s'opposent dans une lutte économique et diplomatique constante."*

"L'égoïsme individuel veut la liberté au détriment de l'ordre et l'égoïsme collectif restitue l'ordre en supprimant la liberté. Contre le libéralisme et le socialisme nous voulons unir et harmoniser les exigences de la liberté et celles de l'ordre".

La convergence des intérêts

La divergence et les conflits d'intérêts sont considérés comme des états de fait, que l'on érige volontiers en loi naturelle, alors qu'ils ne sont que des accidents et des maladies. Les avantages obtenus dans un conflit (économique) par l'une des parties se retournent tôt ou tard contre elle, même si un avantage temporaire a été obtenu : je peux avoir un intérêt immédiat à voler mon prochain. Mais si tout le monde se fait voler, personne ne peut plus subsister... Un chef d'entreprise qui néglige son devoir d'état subit tôt ou tard les conséquences de ses fautes.

La concentration capitaliste ou étatique, en poussant presque à l'infini l'écart entre la faute et le châtement, constitue le plus grand facteur de démoralisation de l'histoire...

Les auteurs refusent de s'incliner devant le principe de divergence des intérêts.

L'ordre et la liberté

Leur conception de la vie économique implique donc la liberté d'action, la liberté, d'entreprise et la liberté du marché... car la vie comporte des phénomènes d'élimination et de sélection.

Mais qui dit amour dit aussi communion. La liberté n'est pas le bien unique et suprême. Elle n'est pas une fin en soi. Les méfaits de l'anarchie libérale doivent suffire à détourner les hommes du culte idolâtrique de la liberté.

Le bien commun marque l'étendue et les limites de la liberté.

Dans la concurrence, il faut abolir la loi de la jungle et conserver l'esprit d'émulation. Chacun doit pouvoir jouer librement, mais à condition de respecter les règles du jeu et d'accepter l'arbitrage.

a) Le problème de l'autorité.

Toute société organisée implique une autorité. Toute entreprise a besoin d'un chef. La solution ne consiste pas à se révolter contre toute autorité, mais à choisir le chef dont les intérêts sont le plus liés aux exécutants. Le meilleur chef est celui qui porte un nom et présente un visage : c'est le patron libre, propriétaire de son entreprise, attaché à ses ouvriers par une communauté de travail et de destin.

Mais cette liberté exige en contrepartie un corollaire : la responsabilité. Cette responsabilité a déjà été bien atténuée avec les sociétés anonymes (à responsabilité limitée), les monopoles, les ententes, le fonctionnariat... qui créent un climat d'irresponsabilité universelle.

L'irritant problème du capitalisme ne se résoudra qu'en reliant le capital à la propriété privée. C'est la propriété privée qui responsabilise.

b) La dimension des entreprises.

Puisqu'on ne peut supprimer le capital, il convient de le diluer, de le disséminer le plus possible, au lieu de le concentrer. Plus il existera de libres propriétaires et de libres entreprises, plus la compétition sera féconde et le marché sain...Ce n'est pas hasard si la propriété artisanale, agricole ou industrielle, constitue la bête noire des marxistes.

L'intérêt du consommateur

La fin de l'économie n'est pas de produire ou d'exporter à tout prix, mais d'apporter à l'ensemble des hommes le maximum d'utilités économiques. En un mot le but de l'économie, c'est le bien-être de tous et l'intérêt du consommateur. C'est le service des hommes. Ce principe de l'intérêt du consommateur commande le maximum de justice sociale et exclut toute exploitation de l'homme par l'homme.

Le but de l'économie, ce n'est pas la consommation, c'est le consommateur. C'est son désir qui ne peut s'exprimer par une orientation étatique, mais bien par la liberté du marché, qui seule permet à chacun de faire valoir ses préférences. Si l'Etat impose la qualité et la quantité de production, il impose du même coup la consommation.

Le code du marché

On ne peut pas parler de liberté du marché sans poser en même temps les règles du marché. Le jeu de l'offre et de la demande nécessite un arbitrage, d'autant plus nécessaire dans le cadre d'une économie "dynamique".

Le rôle de l'Etat apparaît ici dans son vrai jour : son domaine est celui du contrôle et de l'arbitrage, dès lors que l'Etat se situe en dehors et au-dessus du marché.

Comme nous avons un code de la route, un code civil et un code pénal, pourquoi n'aurions nous pas un code économique, élaboré par les assemblées gouvernementales et appliqué par un corps autonome d'experts et de magistrats indépendants.

Ils lutteraient contre les acteurs qui faussent la liberté et l'harmonie des rapports entre production et consommation :

- l'exploitation de la main d'œuvre
- les manipulations monétaires
- la concurrence déloyale (importations agressives, dumping, trusts, monopoles)
- la fiscalité excessive et désordonnée.

Principes d'une réforme douanière

On aborde ici la concurrence déloyale étrangère afin de définir les principes d'application de barrières douanières prises souvent sous la

pression de puissances politico-financières, alors qu'elles devraient avoir pour seul but de maintenir la liberté dans les limites de la justice.

Leur seule justification acceptable consiste à protéger les producteurs non contre la compétition, mais contre la concurrence déloyale, contre les opérations de dumping avec les marchandises provenant de pays où la main-d'oeuvre est anormalement basse. Dans ces cas, l'arbitrage ne consiste pas à entraver le jeu de la liberté, mais à assurer l'égalité des chances au départ.

Ce qui implique une variété des taux de droits douaniers selon le pays et le produit et un suivi de l'évolution du marché pour le modifier selon les circonstances, jusqu'à sa suppression.

Cette politique implique évidemment la réciprocité de la part du pays étranger, ce qui ne peut se réaliser que par une entente entre pays.

Assainir le marché intérieur

A l'intérieur les arbitres devront s'opposer à la formation des blocs financiers et industriels, dont la puissance fausse les lois naturelles du marché.

Les PME doivent être protégées contre l'arbitraire de ces organismes géants de deux manières :

1) par un retour aux lois morales du marché, faussées par les moyens antiéconomiques de ces géants qui éliminent la concurrence en se liant avec les pouvoirs politiques.

2) par des mesures légales favorisant le marché, en réprimant toute collusion entre les pouvoirs financiers et le pouvoir politique, ainsi que toute espèce d'entente pour augmenter les prix et bloquer les salaires.

Conclusion

Il faut donc trouver un moyen terme entre un libéralisme sans frein et un étatisme oppresseur, comme le demandait Pie XII. G.Thibon et H. de Lovinfosse affirment qu'ils sont pour l'Etat contre l'étatisme, pour le

laissons aux organismes professionnels le droit de juger et de trancher en leur domaine ; nous leur refusons seulement le rôle d'arbitres suprêmes.

Pourquoi ? - Parce qu'aucun ne représente l'intérêt du consommateur, qui est l'intérêt de tous. Les syndicats défendent les intérêts d'une classe sociale ; les corporations ceux de la profession. Dans les deux cas il s'agit d'intérêts particuliers. Il est toujours à craindre que, livrées à elles-mêmes, elles se durcissent en blocs égoïstes et en monopoles et faussent le jeu d'une saine compétition.

Il faut donc que la garde du bien commun soit confiée, non pas aux seules organisations professionnelles, mais à des hommes élevés par leur fonction au dessus des intérêts particuliers.

Comment la beauté sauvera le monde
Card. Jean Daniélou¹

Résumé : Face à l'envahissement de toute la civilisation par la science et la technique, l'auteur s'interroge sur le rôle du génie artistique ou littéraire : pénétrer les profondeurs du réel, dépasser les conditionnements, humaniser la "barbarie" d'un progrès seulement matériel par la contemplation et l'émerveillement qui sont les aliments véritables du progrès spirituel et moral.

La culture littéraire fait aujourd'hui figure de parent pauvre. Incapable de justifier sa raison d'être, elle subit l'attrait de la science et devient la proie des sociologues, des psychanalystes, des linguistes. Les premiers étonnés sont les scientifiques eux-mêmes qui, conscients des limites de leur méthode, attendent de la littérature un complément qu'elle ne leur apporte pas et la prennent plus au sérieux que les littérateurs eux-mêmes. Ils sont raison. La littérature a dans une société la fonction irremplaçable d'être "instrument de culture intérieure". C'est parce qu'elle a cessé de l'accomplir qu'elle est menacée de disparition. Sa seule chance de survie est de retrouver sa mission propre. Certes on peut réduire la littérature à un pur exercice formel. C'est ce que font nombre d'écrivains d'aujourd'hui. Mais nous en avons une idée plus haute. La littérature joue un rôle éminent pour faire percevoir, dans les choses visibles, un contenu

¹ Extrait de *La culture trahie par les siens*, éd. Epi, Paris, 1972, pp.12-18.

caché que nous pouvons appeler leur mystère. Or si le monde visible apparaît si chargé de mystère, qu'en est-il de l'homme, qui est à lui seul un monde ? Les vrais écrivains apportent à la civilisation le sens du mystère de l'homme. Non pas seulement un sens abstrait de la personne humaine, mais cet émoi, pénétré de respect, devant l'abîme d'une seule âme d'homme.

Or ce respect de l'homme, notre temps l'a perdu. Malraux l'a justement nommé le temps du mépris. La civilisation technique, qui est faite pour libérer les hommes de leurs servitudes et leur permettre d'accéder plus nombreux à une vie personnelle, est devenue un instrument d'avilissement pour toute une part de la société.

La psychologie, sous prétexte de déceler les vrais mobiles de la conduite humaine, la réduit trop souvent à un jeu d'instincts. Les Etats ne voient plus dans les personnes que des rouages de la collectivité et les sacrifient pour parvenir à leurs fins. Les écrivains doivent nous réapprendre que l'homme est plus que la technique, plus que la société, plus que l'Etat, qui ne sont faits que pour l'aider à s'accomplir et seulement alors deviennent des éléments de civilisation.

La mission de l'écrivain n'est pas de créer un univers illusoire, un paradis artificiel pour nous consoler d'une réalité qui serait absurde. C'est là ce qu'ont pensé les surréalistes, opposant une création imaginaire à la création de Dieu qu'ils rejetaient. Il n'a pas besoin non plus de s'imaginer susciter l'intérêt en cherchant dans des situations paradoxales, dans l'anormal, dans l'insolite des sources de renouvellement. Le grand artiste est au contraire celui qui est capable de percevoir la poésie qui est celle des paysages familiers, de l'existence quotidienne dans leur richesse inépuisable.

L'art est perception de la profondeur de cette réalité. Les peintres du XVI^{ème} siècle reprenaient indéfiniment le même tableau en essayant de s'enfoncer dans des épaisseurs de plus en plus grandes ; les écrivains du XVII^{ème} siècle reprenaient les sujets les plus rebattus, recommençaient des Phèdre et des Iphigénie et arrivaient ainsi à pénétrer toujours davantage dans une découverte merveilleuse des abîmes du réel. Il y a, dans le fait pour l'esprit d'être ennuyé par le réel, quelque chose qui ressemble au cas de ces estomacs dépravés qui ne supportent plus les nourritures saines. Et il est triste de voir cette espèce de nausée à l'égard de ce qui constitue le fond inépuisable de la réalité qui nous est donnée.

Cette nausée est finalement une sorte de ressentiment contre la création, de jalousie par rapport à Dieu, de prétention de faire mieux, qui en réalité trahit une impossibilité à sortir de soi, à s'ouvrir, et en particulier à admirer, qui apparaît comme une des tares de l'intelligence d'aujourd'hui.

Comme fasciné par ses propres inventions, l'homme moderne ne semble plus capable d'apprécier que ce où il trouve l'expression de lui-même.

Il éprouve une sorte d'impatience à reconnaître la valeur de ce qui n'est pas le produit de son ingéniosité, à s'ouvrir à la contemplation de l'être.

Or, comme l'a écrit Pierre Emmanuel, *"les mots clefs de la culture ne sont pas éducation, connaissance, divertissement, mais contemplation, silence, joie. Les trois premiers correspondent à des activités, les trois derniers désignent des états de l'âme... Le plus honnête projet culturel ne peut que préparer comme en creux les conditions de ce passage à la limite qui est la découverte mystérieuse de l'être."*²

Claudel l'a dit à propos de Dante : *"L'objet de la poésie, ce n'est pas, comme on le dit parfois, les rêves, les illusions ou les idées. C'est la sainte réalité donnée une fois pour toutes. C'est l'univers des choses visibles auquel la foi ajoute celui des choses invisibles. La poesia perennis n'invente pas ses thèmes, mais reprend éternellement ceux que la création lui fournit, à la manière de notre liturgie dont on ne se lasse pas plus que du spectacle des saisons. Le but de la poésie n'est pas, comme dit Baudelaire, de plonger "au fond de l'infini pour trouver du nouveau", mais au fond du défini pour y trouver l'inépuisable. C'est cette poésie qui est celle de Dante."*³

Cette réalité, certes les vrais philosophes nous y donnent accès. Mais le rôle irremplaçable de l'artiste est de nous la faire percevoir dans son évidence concrète. Soljenitsyne l'a admirablement dit : *"Un jour, Dostoïevski a laissé échapper cette énigmatique remarque : La beauté sauvera le monde. Pendant longtemps j'ai pensé que ce n'était que des mots. Quand donc, au cours de notre sanglante histoire, la beauté a-t-elle sauvé qui que ce soit ? Il existe toutefois une certaine particularité dans l'essence même de la beauté et dans la nature même de l'art : la*

² *Pour une politique de la culture*, p.79.

³ *Positions et propositions*, I, p.166.

conviction profonde qu'entraîne une vraie œuvre d'art est absolument irréfutable et elle contraint même le cœur le plus hostile à se soumettre."⁴

La signification de l'œuvre d'art est de manifester le réel et non pas d'opposer des systèmes à des systèmes. Ce qui m'intéresse c'est la réalité. Où que je trouve cette réalité, du moment que c'est du réel, j'y adhère. *"Ne nous scandalisons pas, disait Péguy, pour plaire à des misérables dévots, de voir la vérité revenir par où nous ne l'attendions pas."*

Même si c'est mon adversaire qui dit quelque chose de vrai, l'intelligence est de reconnaître que c'est vrai. On risque aujourd'hui d'oublier que l'intelligence c'est de connaître la réalité inépuisable et non de lui substituer des systèmes artificiels. Il ne faut pas remplacer cet usage honnête de l'intelligence par un usage pervers de l'intelligence. Ou bien il ne resterait qu'à s'enfermer dans le silence pour se soustraire au vain bruit des paroles.

Les sources de la décadences de la culture littéraire ont été bien analysées par Péguy.⁵ La première est sa corruption par l'argent dans la société marchande, la commercialisation de la littérature qui devient une marchandise, victime d'une publicité qui cherche à flatter les passions. A cela s'oppose un art littéraire qui relève de la production. C'est l'art qui est travail honnête, probe, artisanal. Les modes, le snobisme, les terreurs, même exercés par des intellectuels de gauche, sont typiquement bourgeois. L'art authentique est lié au peuple, au sens où le peuple signifie un certain honneur de travail, ce que Proust nomme à merveille *"la qualité en quelque sorte de l'intelligence"*.

Mais si l'art littéraire est menacé par l'argent, il l'est plus encore par le scientisme. Péguy est un admirateur de la science. Il a trop le goût du réel pour ne pas aimer l'objectivité. Mais il est le témoin d'une tentative du "parti intellectuel", de la Sorbonne, pour traiter l'œuvre d'art avec les méthodes qui sont celles des sciences naturelles. On pense expliquer l'œuvre d'art en déterminant l'ensemble de ses conditionnements. Or l'étude de ces conditionnements laisse échapper l'essentiel de l'œuvre d'art, qui est le génie. Le génie n'est pas de l'incertain et du confus. Il est *"du dur, de l'arrêté, de l'exact"*.

Mais il relève d'une autre rigueur.

⁴ *L'Express*, 4-10 sept. 1972, p.98.

⁵ Voir Jacques Viard, *Socialisme et art littéraire selon Péguy*, Paris Klincksieck, 1969.

Ce sont des esprits qui ont une formation scientifique, comme Pascal et Bergson, qui perçoivent la différence des ordres. Et ce sont les pseudo-savants qui les confondent.

Cette influence de la science sur la littérature a une conséquence que Péguy a bien en vue, le modernisme. Appliquer une méthode seulement historique aux œuvres littéraires, c'est-à-dire les étudier comme l'expression d'un langage, c'est les étudier comme l'expression d'une société ; de même aujourd'hui y voir l'expression d'un langage, c'est leur conférer un caractère irrémédiablement anachronique et par conséquent inévitablement les rejeter de la culture. Mais précisément le contenu même de la culture littéraire est la familiarité avec la qualité géniale des œuvres passées, parce que cette qualité géniale n'est pas à la merci de l'histoire. L'historicisme risque de détruire les instruments mêmes de la culture littéraire, en ne retenant d'eux que ce qui est l'expression d'un passé discrédité.

Confrontée à la situation présente de la science littéraire, la critique de Péguy est d'une saisissante actualité. Les dangers qu'il avait prophétiquement perçus ont déployé leurs conséquences. Mais en même temps la gravité de ces conséquences apparaît davantage. Il est possible que l'avertissement de Péguy, mal écouté de son temps, mal interprété par la suite, soit enfin entendu. Non seulement la civilisation technique ne détruit pas la littérature, mais elle l'appelle comme un impérieux besoin. **Rien n'est plus sérieux aujourd'hui que l'œuvre littéraire. Mais il faut pour cela qu'elle exprime les profondeurs de l'homme, à la barbe des commerçants et des sociologues.**

Il y a donc un équilibre à trouver si nous voulons donner une culture totale. Le problème est d'arriver à assurer une vraie formation scientifique à tous les niveaux, y compris en sociologie et en psychologie, et à favoriser en même temps la familiarité avec tout ce qu'il y a eu de valeurs essentielles dans l'art, la littérature, la philosophie : donner le sens de la qualité, le sens du génie ; éveiller l'admiration pour les valeurs morales, esthétiques, spirituelles profondes ; rejoindre ainsi le "cœur" qui n'est pas la sensibilité, mais, si on prend le mot au sens biblique, l'homme intérieur, tel est l'esprit d'une éducation qui tient compte de l'authentique tradition tout en étant d'une singulière actualité.

Ce qui manque à notre temps pour trouver son équilibre, ce n'est pas l'équipement technique, qui est plus développé qu'il n'a jamais été, mais l'esprit intérieur, sans lequel le peuple le mieux équipé qui soit n'en

est pas moins un peuple barbare. Il ne s'agit pas ici de déprécier la science, dont l'importance est grande. Elle peut modifier l'infrastructure économique de l'existence humaine. Mais ce qui constitue finalement une civilisation, ce sont les valeurs spirituelles, dans lesquelles elle s'exprime. Or de ces profondeurs spirituelles, sur lesquelles on doit juger de la qualité d'une civilisation, la littérature et singulièrement la poésie sont l'expression.

Le satanisme aux Etats-Unis (I^{ère} partie)
Malachi Martin

Présentation : En 1976, l'auteur publiait sous le titre *Hostage to the Devil* (Otage du Démon), une étude sur 5 cas de possession et d'exorcisme. Il s'agissait d'une réplique chrétienne aux trop fameux "*Cinq cas de psychanalyse*" de Freud. En 1992, lors de la réédition du livre, l'auteur ajoutait une préface décrivant l'extension du phénomène aux Etats-Unis et supputant les causes, notamment la perte du sens préternaturel chez ceux qui ont mission de l'entretenir.

Aujourd'hui, dans l'Amérique des années 1990, on ne considère certainement pas la possession démoniaque comme un amusement. Partout dans les familles et à tous les niveaux de la société, a pris place une peur justifiée ; par-dessus tout une crainte pour les enfants. Et en fait il y a peu de familles qui ne soient déjà affectées, d'une façon ou d'une autre, par le satanisme. Même par le satanisme rituel : des cérémonies et des rites organisés et accomplis par des individus et des groupes qui pratiquent l'adoration de Satan.

Pour des raisons évidentes, nous ne savons pas tout sur les groupes satanistes organisés, appelés "convents" (*covens*) aux Etats-Unis. Mais l'ample connaissance que nous en avons justifie cette crainte chez les familles ordinaires pour leurs enfants et leur avenir.

Nous savons par exemple que parmi les cinquante Etats de l'Union, il y a maintenant plus de 8000 convents satanistes. Nous savons que, dans toutes les grandes villes de l'Amérique, une messe noire – presque toujours organisée par des convents – a lieu au moins une fois par semaine à plusieurs adresses. Nous savons que les membres des convents proviennent de toutes les professions, aussi bien que de la classe politique, ou du clergé.

Nous savons de plus qu'une certaine "spécialisation" a lieu. Par exemple on peut choisir un convent hétérosexuel ou homosexuel. Dans au moins trois grandes villes, les membres du clergé ont à leur disposition un convent pédophile entretenu exclusivement par et pour eux, et les religieuses peuvent trouver un convent lesbien.

Nous savons aussi que dans bien des lycées de n'importe quelle ville importante, on est presque sûr de trouver un groupe d'adolescents engagés dans le satanisme rituel. Et bien que nous soyons peu informés – de nouveau pour des raisons évidentes – sur la part du sacrifice humain

dans le satanisme rituel, nous savons que dans certains convents, où le secret est une condition absolue et de vie ou de mort, le châtement de celui qui tente de quitter est la mort rituelle au poignard, avec autant de coups infligés que d'années, d'âge.

Les preuves, concernant les sacrifices humains, sont difficiles à réunir car l'élimination des cadavres est devenue un véritable art noir, dans les cercles satanistes, par l'usage d'incinérateurs et de fours crématoires portables ; et aussi parce qu'il n'y a pas de registres de naissance ou de baptême – pas de traces d'existence – des "enfants victimes" : nous possédons de nombreuses preuves précises indiquant que des milliers de bébés et d'enfants sont intentionnellement conçus et naissent pour servir de victimes dans les rites sacrificiels satanistes. Dans le monde de l'adoration sataniste, les garçons ont la préférence, comme des répliques du même sexe que l'enfant Jésus. Mais les filles ne sont nullement exclues.

A cet égard, l'émergence des viols d'enfants comme une caractéristique de notre époque mérite une attention particulière. Non pas que la totalité – peut-être pas même la plupart – des viols d'enfants trouvent leur origine dans le satanisme rituel. Mais l'extension du phénomène en Amérique aujourd'hui, et la présence du satanisme dans bien des cas, commencent à donner quelque idée du degré auquel les standards invertis qui sont la marque première de l'activité sataniste, sous n'importe quelle forme – et du satanisme rituel par-dessus tout – ont infiltré tous les niveaux de notre société.

Aussi horrifiante que soit cette information – qui est loin d'épuiser ce que nous savons – il est encore plus choquant de comprendre que, dans l'Amérique des années 1990, nul ne se trouve loin d'un centre où se pratique quelque forme de satanisme rituel. Le satanisme avec son inévitable conséquence - la possession démoniaque - sont maintenant une partie de l'atmosphère dans laquelle vit l'Amérique.

Ce climat plus favorable que jamais aux possessions est si clair qu'il est attesté quotidiennement par des experts en psychologie et en sciences sociales qui, pour la plupart, ne présentent aucun "biais religieux".

Notre désolation culturelle – une sorte d'agonie de vie sans but couplée avec un égoïsme dominant – se manifeste dans la désintégration de nos familles ; dans le délabrement de notre système éducatif ; dans la disparition de normes publiquement acceptées de décence dans le langage, l'habillement et le comportement ; dans les vies de nos jeunes

gens partout déformées par une violence étourdissante et la mort subite ; par les grossesses d'adolescentes ; par l'habitude de la drogue et de l'alcool ; par la maladie ; par le suicide ; par la crainte. On peut démontrer que l'Amérique est maintenant la plus violente des nations dites "développées"¹.

Alors, les parents ont toutes les raisons de se sentir concernés. Surtout, les très grands changements dans nos conditions de vie au cours des vingt années passées font que les jeunes gens sont laissés comme sans défense contre le risque de possession.

Elevés de plus en plus dans une atmosphère où la critique morale n'est pas simplement démodée, mais interdite, ils nagent sans bouée dans une véritable mer de pornographie. Non seulement la pornographie sexuelle, mais **la pornographie de l'égoïsme absolu**². Que ce soit en paroles ou en actes, la question dominante des jeunes générations est presque toujours la suivante : "*Que pouvez-vous faire pour moi ?*" Que peuvent faire **pour moi** mes parents, mes amis, mes connaissances, mes ennemis, mon gouvernement, mon pays ?...

Malheureusement, comme individus et comme société, nous n'avons plus la volonté – beaucoup d'entre nous n'en sont plus capables – de donner à cette question une réponse qui puisse satisfaire pour longtemps.

Une telle désolation culturelle est le terrain le plus fertile qu'on puisse imaginer pour que les causes de possessions prennent racine et fleurissent avec une liberté presque sans bornes. C'est dans ce contexte que le satanisme – y compris le satanisme rituel – cause une peur justifiée chez tant de parents. Car c'est dans ce contexte que certains enfants peuvent être le mieux repérés par le vieil ennemi de notre race, lui qui, selon les paroles de saint Pierre dans une de ses lettres, "*rôle comme un lion rugissant cherchant à dévorer.*"

Décrire une situation dans laquelle l'activité sataniste est florissante autour de nous est une chose. Mais il est essentiel d'identifier d'une manière aussi candide au moins quelques-uns des facteurs culturels et religieux majeurs qui ont contribué de façon notable à cet état.

¹ Ndlr. La France ne semble pas épargnée : en janvier 1998, Ségolène Royal, alors ministre délégué à l'Education, déclarait : "*il y a une affaire de pédophilie par jour*" (cité par Y.Germain, *L'Apocalypse de saint Jean*, Résiac, 1999, p.283).

² Ndt. "Egoïsme absolu " traduit ici "*unmitigated self-interest*"

Ce faisant, il est difficile d'éviter la conclusion que la diffusion du satanisme rituel, et la difficulté de lutter effectivement contre lui, sont favorisés par un notoire changement de mentalité parmi les hommes d'Eglise. En tant que prêtre catholique romain, je parle en désignant les évêques et les prêtres catholiques. Mais cette responsabilité s'étend, hélas, au-delà.

L'exorcisme concerne une créature sans corps ni sexe que Jésus désigne sous les noms de Lucifer et de Satan. Une créature que Jésus identifia plus tard comme le "*père du mensonge, homicide dès l'origine.*" L'existence et l'action de Satan font partie intégrante du christianisme romain traditionnel et de toutes les autres formes authentiques de cette religion.

A l'origine un archange, Lucifer, se révolta en désobéissant à Dieu et, avec ses légions d'anges rebelles, fut condamné par Dieu à l'enfer. Dans leur état de séparation éternelle avec leur Créateur, ces créatures ont toujours été connues comme les démons.

Selon la Providence mystérieuse de Dieu, Satan a une certaine liberté pour tenter de contrarier l'intention divine que tous les hommes et toutes les femmes soient lavés de leurs péchés personnels et meurent dans l'amitié et l'amour de Dieu.

Dans la mesure où Satan fait de certaines personnes ses adorateurs et ses esclaves en ce monde, il réussit dans la poursuite de sa rébellion.

En outre, de tels individus servent son objectif en corrompant volontairement et en co-optant d'autres êtres humains pour l'adorer et le servir.

Le mot "adoration", utilisé dans le contexte sataniste, comme tous les autres termes satanistes, reflète à la fois l'esprit et l'intention de Lucifer lui-même. Il connote le contraire – l'opposé voulu et désigné – de sa signification chrétienne. L'essence de l'adoration chrétienne est l'amour. L'essence de l'adoration satanique est la haine. Car l'archange déchu personnifie maintenant une entière haine de tout être comme tel. Haine de la vie, de l'amour, de la beauté, du bonheur, de la vérité, de tout ce qui fait de l'existence, autant que possible, un bien. L'adoration sataniste est une célébration de toute cette haine.

Dans ses grands traits, telle est la connaissance fondamentale et la compréhension de Satan, et des mœurs satanistes, que les chrétiens ont toujours eues.

Depuis qu'"*Otage du diable*" fut publié, en 1976, les hommes d'Eglise – en premier lieu la hiérarchie et le clergé de l'Eglise Catholique – ont relégué l'existence de Satan dans le même oubli que l'enseignement catholique et chrétien sur l'Enfer, les anges, le Purgatoire, le péché personnel et les sacrements essentiels comme la confession et l'eucharistie.

Il a été dit à cet égard par un membre du clergé protestant que - nonobstant son désaccord avec l'Eglise catholique - l'Eglise catholique restait toujours "l'ancre". Lorsque cette ancre est perdue, tout patauge. Parce que nombreux dans la hiérarchie catholique sont ceux qui n'acceptent plus ces croyances - ne professent plus ou n'enseignent plus une doctrine précise au sujet des Sacrements - dès lors l'opposition au satanisme, dont le satanisme rituel, a considérablement diminué.

En face, du côté de Satan, la croyance qu'il n'existe pas du tout devient un avantage énorme dont il n'a jamais bénéficié à ce point. C'est le camouflage absolu. Ne pas croire au mal rend désarmé contre lui. L'incrédule est sans armes. Si votre volonté n'accepte pas l'existence du mal, vous êtes rendus incapable de lui résister. Et ceux qui n'ont pas de capacité de résistance deviennent des cibles de choix pour la possession.

Tout comme l'influence pratique d'un grand nombre de clercs fidèles était si grande autrefois, ainsi maintenant surviennent les conséquences pratiques pour nous tous, croyants et incroyants, de l'incrédulité d'un grand nombre d'hommes d'Eglise.

Parmi les catholiques et les chrétiens d'autres dénominations, un grand nombre n'apprend même plus une prière fondamentale comme le Notre Père.

Dans les églises et les écoles paroissiales, le sujet de l'Enfer est évité, comme s'en explique un prêtre du Middle West, "*pour ne pas mettre les gens sur un pied de culpabilité*". L'idée de péché aussi est évitée, selon la même source, pour ne pas faire de "*dommages irréparables à ce qui a été enseigné au cours des quinze dernières années.*"

Ceci laisse le chrétien avec un profond et inutile handicap dans cette confrontation avec le mal que la vie apporte à chacun d'entre nous. Souvent un obstacle insurmontable vient de l'interdiction ressentie profondément à l'idée de mélanger ce qui est appelé le "rationnel" avec la foi, idée cependant nécessaire pour reconnaître le mal. Et sans la grâce

qui naît de la vraie foi, Satan se trouve dans les conditions les plus favorables : il a cessé d'exister aux yeux de ses adversaires.

Le mal de loin le plus dramatique et le plus immédiat qui résulte d'une telle ignorance, frappe les vraies victimes de possession, victimes individuelles d'un mal personnel, par milliers.

Dans la société, l'Eglise seule détient l'autorité et le remède disponible pour contrecarrer un mal si manifeste. Donc si les officiels chargés de ce devoir fondamental renient le vrai dépôt de cette Eglise, s'ils tournent le dos même aux descriptions scripturaires du Christ chassant les démons, s'ils considèrent ces récits comme faux et comme des "genres littéraires", alors les victimes réelles d'une activité démoniaque vraie sont laissées sans espérance.

"Si le sel s'est affadi", écrit saint Marc citant le Christ, "avec quoi le salerez-vous ? Ayez du sel en vous-mêmes et soyez en paix les uns avec les autres." Bref, telle est la condition d'une partie de notre clergé ; et telle est la situation critique des possédés dans l'Amérique des années 1990. Si leurs pères dans l'Eglise ne croient plus, alors les victimes de possession démoniaque n'ont plus vers qui se tourner. Elles n'ont plus de lieu où trouver l'aide dont elles ont besoin et à laquelle elles ont droit en qualité de chrétiens affligés.

Combinaison d'une possession effective et consciente avec le désespoir, doit sûrement provoquer la pire espèce de folie, sinon la mort. C'est une condamnation terrible. Mais il est au moins aussi terrible que ces hommes dont la vocation est de croire et d'exécuter tout ce que l'Eglise a tenu depuis son origine, aient abandonné ceux qu'ils prétendent encore servir au nom du Christ.

(Suite et fin dans le prochain numéro)

Les dernières conférences sur cassettes

Les conférences données à Paris le 11 mars sont désormais disponible sur audio-cassettes :

- C0001 François Vallançon : L'Art au cœur de la Cité.
 C0002 Adrien Loubier : Le combat littéraire au 18^{ème} siècle.
 C0003 Benoît Neiss : Petite histoire de l'inspiration musicale.
 C0004 Dr François Plantey : A propos des arts martiaux
 et Dominique Tassot : L'Art livré aux évolutionnistes

Par cassette 90 mn : 50 FF franco

Prix spécial pour les 4 cassettes : 160 FF franco.

Un ancien ministre parle :

"Nous sommes arrivés aux temps de l'Apocalypse. Tout se passe comme si, il y a environ deux siècles, nous avons rompu le contrat implicite avec Dieu et avons accepté le pacte du Diable, l'éternel contrat qu'il avait présenté avec succès à Adam et Eve.

Satan nous a proposé la puissance, la connaissance du Bien et du Mal et le bonheur éternel, à condition que nous renoncions à Dieu. Nous avons renoncé à Dieu et le Diable nous a exaucés : la Terre est notre empire.

Nous la sillonnons à volonté, nous contrôlons la matière et ses secrets ultimes, la vie, la mort et la génération.

Nous avons la nourriture assurée, la chaleur et le confort.

Nous repoussons l'âge de la mort. Mais nous arrivons au terme du pacte, et nous sommes en train de comprendre que c'était un contrat de dupes.

Nous possédons tout, mais nous n'avons pas Dieu. Nous avons la puissance, mais nous avons perdu le sens de la vie. Notre société est à bout de souffle, et elle suinte d'angoisse ! Elle va disparaître.

Pour qu'un monde nouveau apparaisse, il faut que le grain meure (Jn 12,34)".

Xavier Emmanuelli,
ancien ministre, fondateur du SAMU social de Paris

*(Repris du "Courrier Français International"
Juin 1999, N°67, BP 1716, 73017 Chambéry Cedex)*

BIBLE

L'immortalité des justes dans le Royaume eschatologique selon saint Irénée Maurice Conat

Résumé : Que vaudrait une "rédemption" qui n'irait pas jusqu'à effacer les conséquences du péché, et en tout premier lieu la mort ? Aussi nombre de docteurs ont prétendu que le Royaume promis par le Christ concerne déjà ce monde-ci. Mais on écarte souvent leur enseignement en le baptisant hâtivement de "millénariste" ou "chiliaste". Or, avec l'approche du septième millénaire de la chronologie biblique, la question de l'eschatologie devient actuelle. L'auteur montre ici comment saint Irénée, rempart de la foi contre l'arianisme, affirme clairement l'immortalité des justes dans le Royaume promis.

Irénée a clairement affirmé l'immortalité des hommes dans le Royaume¹, nous allons le voir.

Mais une notion doit être établie d'abord :

De quelle "immortalité" s'agit-il ? Car beaucoup d'esprits s'y perdent. "Retrouvée", dit-on. Donc nouvelle ? Alors de quand ? "Celle de l'Eden", répondent unanimes les Pères chiliastes, selon l'harmonie cosmique d'origine, rétablie dans sa splendeur ! Et donc, par la force des choses, avec elle, celle de l'homme "tombé" (palingénésie globale). C'est le "*rétablissement de toutes choses*" si fortement affirmé par saint Pierre et saint Paul. Il inclut nécessairement celui de l'homme, d'ailleurs présenté comme le **modèle** lui-même !

L'en priver serait d'une incohérence totale : l'étable à porcs serait devenue un palais des mille et une nuits, mais les cochons seraient restés les mêmes !? Excusez l'image vulgaire, mais ô combien parlante.

¹ Pour un exposé plus complet sur l'eschatologie proposée par l'auteur, on pourra se reporter à l'ouvrage édité par M. Conat en 1992 : *Intelligibilité du Christianisme* (disponible au Secrétariat du CEP et aux Editions Godefroy de Bouillon) et particulièrement aux ch. 8 et 9 : *Les temps eschatologiques ; L'Avènement Royaume*, pp. 137-187.

Et sous quelle forme précisément ?

Mais sous celle que prit le Christ ressuscité, plus homme que jamais. Il faut comprendre qu'Il tient absolument à son identité humaine, celle de nouvel Adam, qu'Il s'est imposée à Lui-même, tel qu'Il fut vu, "palpé", mangeant, buvant pendant les 40 jours suivant sa résurrection (un échantillon du Règne), non pas la transfiguration éblouissante du Thabor (elle-même un échantillon du Paradis), mais celle de l'ancien Adam d'avant la chute (ou d'après la tentation, si elle avait été surmontée). (Nous y aurions perdu beaucoup : finie la *felix culpa* !) Donc une résurrection à l'état adamique (telle est la tradition orale qu'en a laissée saint Irénée).

Conséquence morale : si le seul péché a fait perdre à l'homme l'immortalité et la vie, et rien d'autre, celles-ci ne sauraient plus être atteintes dès lors que le péché d'origine – seul responsable – a été rayé par la Rédemption. Ergo... et dans ses effets destructeurs par la résurrection des justes (morts) et par l'enlèvement des justes (vivants : Marc IX, 11-22, XIII, 9 – Mathieu XVI, 28 – Luc XVIII, 24-27 – Luc XXI, 34-36).

Ce n'est donc pas un état de "gloire" Pourquoi? Parce qu'il présente ici le caractère d'une "transition" messianique : la restauration du Royaume davidique et millénaire, le triomphe sur terre auquel a droit le Christ-homme, sauveur et victime ; celui aussi des "siens", les justes !

Mais il existe une autre raison, dite de "convenance", en vertu de laquelle Notre-Seigneur entend et doit se montrer à l'univers entier - damnés inclus donc - (pour le jugement dernier) triomphant, glorieux, mais juste assez pour être bien vu, reconnu dans sa réalité physique, dans cet état de gloire où éclatera sa divinité, lorsque nous serons "entre nous", pour toujours.

Se dévoiler davantage, se "montrer nu", laisser apercevoir son "essence", exhiber la beauté de ses Saints, celle même de la Création dernière, dont la seule vue entraînerait de force une modification "transformante" et divinisante", serait une profanation inouïe !

On pourra consulter à ce sujet mon livre "*Intelligibilité du Christianisme*" aux pages 169-180 et 223-232.

Même dans notre état actuel, ne nous est-il pas interdit par le Christ "de jeter des perles aux porcs"? Cette horreur avait déjà soulevé l'émotion d'Isaïe, s'écriant : "*que l'impie soit enlevé pour ne point voir la gloire du Seigneur!*" (XXXVI-10). L'enfer refermé, la "transfiguration" essentielle des seuls Elus éclatera aussitôt, comme une "fanfare de tonnerre de Dieu". Ce sera "l'ouverture", le "lever de rideau" du 8^{ème} jour éternel, l'envol dans l'infini de la tendresse divine ! Puissions-nous, nous les fidèles de l'Avènement, y être présents !

La vision qu'en a Irénée et les autres Pères millénaristes dépasse "l'événementiel" pour s'élever à la "nature" du Royaume et à son rapport avec l'Eglise. Il n'en est pas une formule aseptisée, retapée, fleurie, éthérée, mais un nouvel Eden, son successeur, son aboutissement dernier, la refonte même de l'Univers, une société de ressuscités, de saints donc, notre roi Jésus présent, ainsi que notre reine Marie, son épouse et notre Mère bénie. C'est un saut immense dans la transcendance du plan premier du Christ, lui aussi ressuscité, pas une rupture. Sainte Hildegarde, en son temps, faisait déjà remarquer que l'histoire du salut se découpait en tranches qui, toutes, "démarrèrent" sur des interventions divines et des enrichissements merveilleux : le Déluge sauveur, l'appel d'Abraham, celui de Moïse et du peuple-roi choisi au Sinaï, politiquement constitué par celui de David, et le règne millénaire de Juda. Le saut énorme de l'Incarnation du Verbe, de la Rédemption, du Règne des âmes qu'est l'Eglise, ou celui des hommes que sera la chrétienté franque et capétienne, domaine politique du Christ-Roi encore invisible... L'enfer ou le Royaume des Saints !... Il ne peut y avoir d'autre alternative ! Donc "on y est" ! Royaume millénaire s'entend, où il n'y a plus de mort, de naissance, de mariage, mais une "rééducation", une préparation à l'étape éternelle, animée par le Saint Esprit, qu'Irénée évoque prodigieusement .

Voici maintenant des extraits du Livre V d'*Adversus Haereses* où saint Irénée explicite cette vie du septième jour terrestre promise aux justes.

32-1 "*Il est nécessaire de déclarer à ce sujet... le mystère de la résurrection des justes et du royaume, prélude de l'incorruptibilité... Il est juste que dans le monde où il ont peiné, où ils ont été mis à mort... ils retrouvent la vie, que là où ils ont enduré la servitude ils règnent...*"

33-1 *"Sans aucun doute, c'est dans l'héritage de la terre qu'il (le Christ) le boira (le vin de la victoire), de cette terre que Lui-même renouvellera et rétablira dans son état premier (où la mort n'existait pas) pour le service de la gloire des enfants de Dieu."*

33-2 Citant Jésus (Luc XIV 12-13-29-30) : *"Lors de la résurrection des justes quiconque aura quitté champs, maisons ou frères ou enfants à cause de Lui, recevra le centuple en ce siècle (le Règne) et héritera de la vie éternelle dans le siècle à venir (le Paradis, dans la foulée)".*

34-1 *Isaïe lui-même annonce clairement (XXXVI-19) qu'une joie de cette sorte aura lieu à la résurrection des justes, lorsqu'il dit : "les morts ressusciteront, ceux qui sont dans les tombeaux se lèveront et ceux qui sont dans la terre (semblablement) se réjouiront" (certainement pas si ce n'était qu'une "perm' de 24 heure").*

34-2 *"La lumière de la lune sera comme la lumière du soleil, et la lumière du soleil sera septuplée, le jour où le Seigneur portera remède à la ruine de son peuple et guérira la douleur de la plaie... Celle dont fut frappée l'homme à l'origine, cette plaie qui est la mort" (Il s'agit bien d'une régénération définitive pour l'homme comme pour la Création).*

34-4 *"Toutes ces prophéties (d'Isaïe) de ce genre se rapportent sans conteste à la résurrection des justes, qui aura lieu après l'avènement de l'Antéchrist et l'anéantissement des Nations à lui soumises ; alors les justes régneront sur la terre à la suite de l'apparition du Seigneur, ils s'accoutumeront grâce à Lui (le Christ) à saisir la gloire du Père et, dans ce royaume, ils accéderont au commerce des saints anges ; ainsi qu'à la communion et à l'union avec les réalités "spirituelles" (diverses)" (Toutes choses incompatibles avec la mort).*

35-2 *"Ces événements (ci-dessus) ne sauraient se situer dans les lieux supra-célestes (le paradis éternel), car Dieu montrera sa splendeur à toute la terre qui est **sous le Ciel** (Daniel VIII,27) mais se produiront aux temps du Royaume, lorsque la terre aura été renouvelée par le Christ et que Jérusalem (l'Eglise) aura été rétablie sur le modèle de la*

Jérusalem d'en-haut" (le paradis). ("Sur la terre comme au ciel", dit le pater).

35-2 (suite) *"Jean dans l'Apocalypse dit : et je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle car le premier ciel et la première terre s'en étaient allés, et la mer n'était plus. Et je vis la cité sainte, la Jérusalem nouvelle (le Royaume) descendre du ciel, d'auprès de Dieu parée comme une épouse le jour de ses noces. Et j'entendis une grande voix, sortant du trône, qui disait : voici le tabernacle (la tente) de Dieu avec les hommes : Il habitera avec eux et ils seront ses peuples ; Dieu lui-même sera avec eux et sera leur Dieu. Il essuiera toute larme de leurs yeux, et **la mort ne sera plus**, et il n'y aura **plus ni deuil, ni cri, ni douleur**, car les premières choses s'en sont allées."* (Apocalypse XXI, 21-1-4)

"Et rien de tout cela ne peut s'entendre allégoriquement, mais au contraire, tout est ferme, vrai, possédant une existence authentique réalisé par Dieu pour la jouissance (donc pas la mort) des hommes justes. Car, de même qu'est réellement Dieu celui (le Christ) qui ressuscitera l'homme, c'est aussi réellement que l'homme ressuscitera d'entre les morts, et non allégoriquement, ainsi que l'avons abondamment montré".

*"Et de même qu'il ressuscitera réellement, c'est réellement aussi qu'il s'exercera à l'incorruptibilité, qu'il croîtra et qu'il parviendra à la plénitude de sa vigueur **au temps du Royaume**, jusqu'à devenir capable de saisir (intellectuellement ou conceptuellement) la gloire du Père. Puis toutes choses étant renouvelées, c'est réellement (et non en locataire provisoire) qu'il habitera la **cité de Dieu** (Apocalypse XXI,5-6)".*

36-1 *"Rien de plus juste car, puisque réels sont les hommes, réel doit être aussi le transfert qui les affectera, tant toutefois qu'ils ne s'en iront pas au néant (ni à la tombe bien sûr), mais **progresseront dans l'être** (intégral). Car ni la substance **ni la matière** de la création ne seront anéanties – véridique et stable est Celui qui l'a établie – mais la figure de ce monde passera, c'est-à-dire les choses en lesquelles **la transgression a eu lieu** (la chute) car l'homme a vieilli en elles". (Nous sommes donc des peuples de vieillards ?!)*

36-2 *"Tels sont, aux dires des presbytres, disciples des apôtres (leurs immédiats successeurs dans l'épiscopat, mais non dans les charismes exceptionnels qui étaient les leurs : infaillibilité, impeccabilité, thaumaturgie illimitée, prophétisme, etc.), l'ordre et le rythme que suivront ceux qui sont sauvés. Ainsi que les degrés par lesquels ils progresseront : par le Saint Esprit ils monteront au Fils, puis par le Fils ils monteront au Père, lorsque le Fils cédera son œuvre au Père, selon ce qui a été dit par l'apôtre Paul (I Cor. XV, 25-26) : "Il faut qu'Il règne jusqu'à ce que Dieu ait mis tous ses ennemis sous ses pieds (ceux du Christ) : le dernier ennemi qui sera "anéanti" (pas seulement battu !) c'est LA MORT (point final)."*

Conclusion :

Pour bien saisir l'eschatologie d'Irénée, il faut retenir sa vision exclusivement terrestre du Royaume auquel il ramène quasiment tout ce que l'Écriture suggère comme surnaturel, transcendant, paradisiaque même. Le 8^{ème} jour éternel, comme dit Paul, est hors de portée pour nous. Il ne le fut pas pour lui.

REGARD SUR LA CREATION

"Car, depuis la création du monde, les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'œil quand on Le considère dans ses ouvrages." (Romains, 1 : 20)

L'œil de la langouste¹ Michael Denton

<p>Résumé : L'œil de la langouste est radicalement différent de l'œil bien connu des vertébrés. Chez ceux-ci l'œil comporte une lentille qui, par réfraction, fait converger les rayons lumineux vers la rétine²; ici les rayons sont réfléchis par une sphère formée</p>

¹ Reproduction autorisée de *L'Évolution a-t-elle un sens ?* (Fayard, 1998, pp.483-488). M. Denton est australien, spécialiste de génétique humaine et s'est fait connaître du public par son livre *"L'Évolution une théorie en crise"*, disponible en livre de poche (Flammarion, collection Champ).

² Relire à ce propos l'article de Claude Destaing dans *Le Cep* n°9 (p.80 sq.) : *L'œil et la vision*.

de milliers de tubes carrés accolés, et focalisés sur la rétine par cet effet géométrique. Un tel œil ne peut donc fonctionner que s'il est entièrement et parfaitement constitué. Comment passer graduellement d'un œil fondé sur le principe de la réfraction à un œil fondé sur la réflexion ? Il y a là une impossibilité totale qui devrait troubler le sommeil des évolutionnistes s'ils avaient gardé quelque souci du réel.

Il existe quantité de types d'œil dans le règne animal, dont certains fondés sur des principes très différents de l'appareil photographique qui caractérise l'œil bien connu des vertébrés. L'œil de la langouste (et des animaux voisins) ainsi que celui de la coquille Saint-Jacques sont parmi les plus remarquables que l'on puisse trouver dans l'ensemble de la biosphère.

L'un des traits les plus frappants de l'œil de la langouste, que l'on perçoit immédiatement même à l'observation superficielle, est que ses facettes constituent des carrés parfaits (voir la figure 1). La rareté de cette forme en biologie fait que cet œil ressemble plus à un appareil artificiel qu'à une structure naturelle. Comme l'astronome J.R.P. Angel l'a déclaré dans la revue *Science* :

*"La langouste est l'animal qui, de tous les êtres vivants que je connais, paraît avoir le moins de rapport avec la forme carrée. Mais, au microscope; l'œil d'une langouste fait penser au quadrillage parfait du papier millimétré."*³

³ Angel, J.R.P (1979), "*Lobster Eyes as X-Rays Telescope*", *Astroph. J.*, 33, pp.364-373. Voir aussi Hartline, B.K. (1980), "*Lobster Eye X-Ray Telescope Evisoned*", *Science*, pp.207-247.

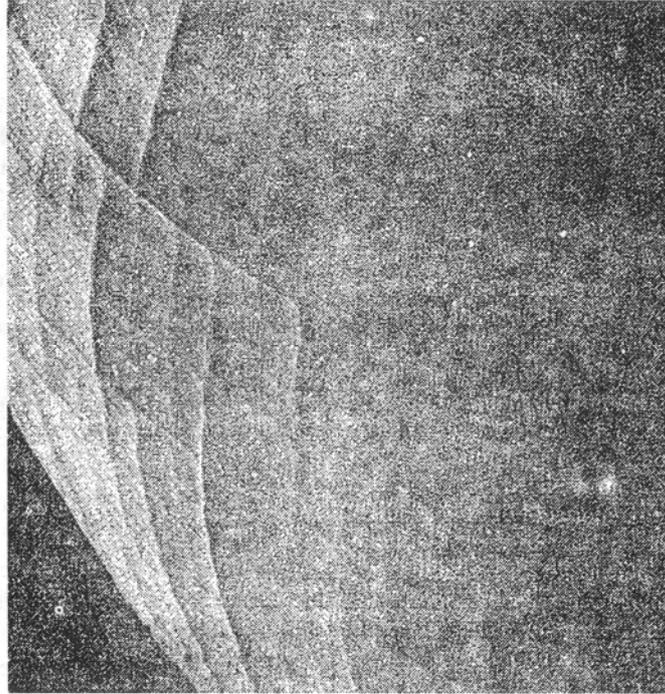


Figure .1 . L'œil de la langouste.

Si cet œil a des facettes carrées, c'est parce que le système visuel de la langouste repose sur des phénomènes de réflexion. Chaque unité oculaire consiste en un minuscule tube de section carrée, à peu près deux fois plus long que large, et dont les faces latérales sont des miroirs plans parallèles. Les rayons lumineux qui y pénètrent sont réfléchis sur les miroirs latéraux et focalisés sur la rétine.

Les caractéristiques optiques de ce système ont été élucidées pour la première fois par Michael Land, de l'université du Sussex.² Le dessin ci-dessous en illustre le principe fondamental :

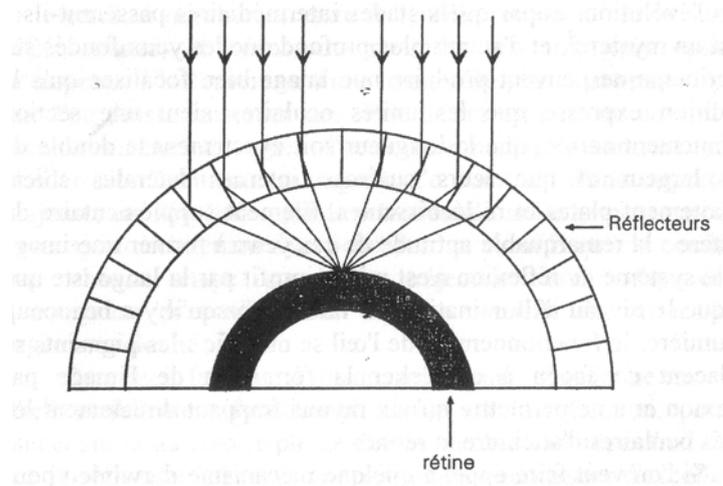


Figure 2 . Description du fonctionnement de l'œil de la langouste, fondé sur la réflexion et non sur la réfraction.

Ce système optique unique en son genre ne se rencontre que chez un groupe particulier de crustacés - les décapodes à corps long - qui comprend les crevettes grises, les crevettes roses et les langoustes. Chez la grande majorité des crustacés (et de tous les invertébrés), les yeux sont fondés sur un principe totalement différent : la réfraction. Dans ce cas, chaque unité oculaire possède une petite lentille qui réfracte les rayons lumineux (c'est-à-dire dévie leur trajet) de façon qu'ils convergent en un

² Land M.F. (1976), "Superposition Images are Formed by Reflection in the Eyes of Some Oceanic Decapod Crustacea", Nature, 263, pp.764-765.

point de la rétine. Les unités oculaires, dans ces yeux fondés sur le principe de réfraction, sont hexagonales ou rondes.

Tout le monde connaît ce type d'œil, puisqu'on l'observe chez de nombreux insectes courants comme les libellules, les abeilles et les guêpes.

Comment les yeux fondés sur la réflexion appaurent-ils dans l'évolution, et par quels stades intermédiaires passèrent-ils ? C'est un mystère⁴, et d'autant plus profond que les yeux fondés sur ce principe ne peuvent produire une image bien focalisée qu'à la condition expresse que les unités oculaires aient une section parfaitement carrée, que la longueur soit exactement le double de leur largeur et que leurs surfaces internes latérales soient parfaitement plates et réfléchissantes. Élément supplémentaire du mystère : la remarquable aptitude de ces yeux à former une image par le système de réflexion n'est mise à profit par la langouste que lorsque le niveau d'illumination est faible. Lorsqu'il y a beaucoup de lumière, le fonctionnement de l'œil se modifie : les pigments se déplacent de façon à empêcher la formation de l'image par réflexion et à ne permettre qu'aux rayons frappant directement les unités oculaires d'atteindre la rétine.

Si l'on veut faire appel à quelque mécanisme darwinien pour expliquer l'apparition de l'œil fondé sur la réflexion, on se heurte à de redoutables problèmes.

On suppose généralement qu'il a découlé de l'évolution de l'œil fondé sur la réfraction, puisque celui-ci est bien plus répandu et présente un agencement beaucoup plus simple. En outre, on observe chez la langouste le passage d'un œil à réfraction à un œil à réflexion au cours de son développement, lorsque sa forme larvaire planctonique, nageant dans les eaux de surface de la mer, cède la place à sa forme adulte vivant sur le fond de l'océan.

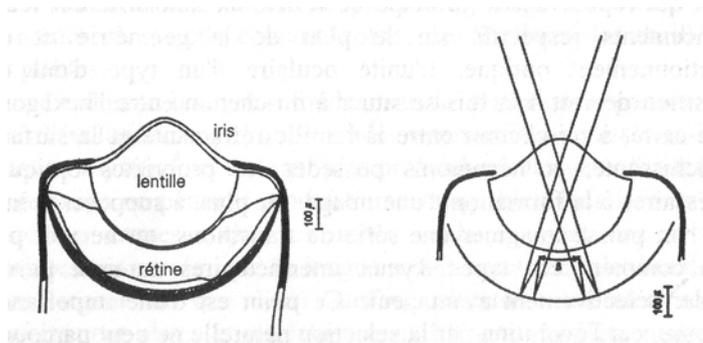
Cette transformation est tout à fait étonnante, car on a beaucoup de mal à imaginer une série de types d'œil assurant la transition entre celui

⁴ Ndlr. Le mot "mystère" n'est guère à sa place dans un discours scientifique qui par ailleurs se fait un point d'honneur d'éviter toute référence à Dieu. Plutôt que de recourir au mystère ou à "l'énigme" (J. Monod) chaque fois qu'un fait contredit manifestement la thèse évolutionniste on ferait mieux de s'en tenir à la stricte description du réel. Du point de vue de la Création, tout reste toujours mystérieux car la créature reflète l'incommensurable sagesse divine ; mais tout est simple dès lors qu'on l'accepte tel que Dieu l'a voulu.

qui repose sur le principe de réfraction et celui qui repose sur le principe de réflexion, tant différents leurs agencements respectifs sur le plan de la géométrie et du fonctionnement optique. L'unité oculaire d'un type d'œil de transition devrait à la fois se situer à mi-chemin entre l'hexagone et le carré, à mi-chemin entre la lentille réfractante et la surface réfléchissante, et néanmoins posséder les propriétés optiques nécessaires à la formation d'une image. De plus, à supposer même que l'on puisse imaginer une série de transitions, on ne voit pas bien comment ces types d'yeux intermédiaires auraient pu se révéler sélectivement avantageux. Ce point est d'une importance majeure, car l'évolution par la sélection naturelle ne peut parcourir une trajectoire menant d'un point A à un point B qu'à la condition que chaque étape sur cette trajectoire soit adaptivement avantageuse et confère une certaine capacité de survie à un organisme donné.

Pourquoi faudrait-il qu'un organisme abandonne un type d'œil parfaitement fonctionnel, fondé sur la réfraction, pour se lancer sur la trajectoire pleine d'aléas menant à un type d'œil fondé sur la réflexion ? Les yeux à réfraction fournissent d'excellentes capacités visuelles, comme en témoigne le vol de la libellule. Nombre de crustacés apparentés de près à la langouste, tels les crabes, occupent la même niche écologique qu'elle, ont les mêmes mœurs de prédateur, et possèdent des yeux à réfraction. Ils survivent manifestement très bien, dans le cadre d'un même niveau d'illumination, ce qui suggère que l'avantage sélectif d'yeux à réflexion ne doit pas être si considérable.

On pourrait penser que, dans le paysage adaptatif des yeux de crustacés, la route menant à un "œil parfait fondé sur la réfraction" est beaucoup plus courte, moins complexe et bien plus assurée que la trajectoire extrêmement aléatoire menant de la réfraction à la réflexion, de l'hexagone au carré, d'une forme de surface courbe à une forme de surface plane, d'une structure du type de la lentille à une structure du type du miroir, et ainsi de suite.



**Fig. 3. L'œil de la coquille Saint-Jacques :
Formation de l'image par un réflecteur concave.**

L'œil de la langouste n'est pas le seul à poser ce genre de problème. Celui de la coquille Saint-Jacques du genre *Pecten* est aussi fondé sur la réflexion. Le coquillage présente environ trente yeux disposés sur le manteau, au bord de chacune des deux valves (le manteau est un revêtement charnu qui recouvre la face interne des valves). Chacun de ces yeux ne mesure qu'un millimètre de diamètre environ. Le spécialiste britannique des systèmes visuels d'invertébrés, Michael Land, en a élucidé le fonctionnement optique, qu'illustre le schéma ci-dessus.

Au premier abord, un œil de coquille Saint-Jacques ne diffère pas énormément d'un œil de vertébré, et voilà probablement pourquoi ce système optique peu ordinaire n'a pas attiré l'attention jusqu'aux travaux de Land dans les années 1960. Chacun des yeux de la coquille Saint-Jacques contient une grosse lentille dont la face postérieure est en contact avec la rétine. Derrière la rétine se trouve une surface hémisphérique réfléchissante, et derrière celle-ci une couche de pigment brun. L'image naît, comme on le voit, de la réflexion des rayons lumineux par la surface

hémisphérique et de leur focalisation sur la rétine. A propos de l'agencement de cet œil, Land écrit dans le *Scientific American* :

"La face antérieure de la lentille possède une forme assez curieuse : elle est convexe au centre et concave sur les bords, de sorte que sa fonction ne paraît pas tant celle de concentrer les rayons lumineux au niveau du foyer que de corriger un défaut optique présenté par le miroir. Ce dernier, en raison de sa forme, est en effet responsable d'aberrations sphériques, parce que les rayons réfléchis par la région interne du miroir convergent au niveau d'un foyer situé plus à l'extérieur que le foyer vers lequel convergent les rayons émanant des régions externes du miroir. Dans les télescopes astronomiques du type de Schmidt, l'aberration sphérique due à un miroir hémisphérique est corrigée par une lentille mince de faible puissance, appelée la plaque correctrice. De façon remarquable, la lentille de l'œil de la coquille Saint-Jacques semble bien accomplir la même fonction."

Le trait le plus frappant de ce système visuel si complexe est son apparente gratuité. Comment expliquer, au moyen de la théorie de la sélection naturelle, qu'un organisme aussi simple ait acquis un œil capable de former une image parfaite ?

COURRIER DES LECTEURS

De Monsieur B.P. (Côtes d'Armor)

A propos du don de préscience de Pie X un complément peut être apporté.

Le Cardinal Merry de Val sut en 1910 que Pie X prévoyait la grande guerre. En fait, il la prévoyait dès 1906, lorsqu'il appela Mgr Luçon à l'archevêché de Reims.

Mgr Luçon demanda au Saint-Père pourquoi il faisait appel à lui, évêque depuis 20 ans du petit diocèse de Belley (où il s'était occupé de la béatification du curé d'Ars), pour un siège important (alors cardinalice) comme celui de Reims. Pie X lui répondit qu'il devrait y affronter une situation difficile. Ce fut sous les bombardements que le Cardinal Luçon comprit le sens de ces paroles : sans aucun doute, Pie X avait su que Reims serait au cœur même des combats.

De Monsieur F.B. (Calvados)

Nous vivons les temps apocalyptiques. Comment en douter ? Seulement, à quel moment de ces temps sommes-nous, qui peut le savoir ?

Mon instruction est mince. Je n'ai été à l'école que jusqu'à l'âge de 12 ans. J'y ai appris à lire et j'ai beaucoup lu, voilà tout. A commencer par Léon Bloy, que j'ai vu de mes yeux, de près, chez lui, dans ma toute jeune enfance, en présence de mon père qui, grâce à lui, d'athée et d'anticlérical qu'il avait été, devint plus que "chrétien", catholique.

(...) Ernest Hello disait que le Livre saint ne peut se lire qu'à genoux. L'Apocalypse n'est pas un sujet d'étude en table ronde. Il ne se livre qu'à l'adoration. Ce qu'on peut appréhender, Dieu aidant, du sens de l'Apocalypse, c'est en adorant.

Le Curé d'Ars disait une fois à un monsieur avantageux qui était venu le trouver dans l'intention de raisonner avec lui : "Mon bon monsieur, vous tombez mal, je ne sais pas raisonner". Mais M. Vianney, qui vivait à peu près sans manger ni dormir, lisait dans les âmes comme un théologien. Nous assistons à un retournement de tout. Tout est renversé, et partout. Nous mijotons dans une subversion universelle. Il en résulte une inconscience généralisée qui ressemble à une mort. Les âmes sont aveugles. On reconnaît l'Eglise

de Laodicée qui reçoit cette sentence : "Je connais tes œuvres : tu n'es ni froid ni chaud... je vais te vomir de ma bouche... Je te conseille de m'acheter un collyre pour laver tes yeux, afin que tu voies." (AP. 3:18)

De Monsieur P.C. (Gironde)

En complément de l'article de Samuel Peavey paru dans Le CEP n°4, je vous signale que s'est constituée l'ADFALISCO, Association pour la Défense du Droit des Familles à la Liberté Scolaire. Les statuts en ont été déposés à la sous-préfecture de Pontoise le 2 juillet 1999 avec parution au Journal Officiel du 24 juillet 1999.

Cette Association catholique a pour but d'aider à résister aux prétentions totalitaires de l'Education Nationale.

Adresse : 40 Grande rue, 95510 VILLIERS-EN-ARTHIES.

L'ADFALISCO a édité un vademecum (20 pages, 10 F) à l'usage des familles qui veulent éduquer leurs enfants à la maison.

En outre, existe depuis 1982 un cours privé par correspondance catholique, de la onzième à la terminale et qui, géré dans un cadre associatif est par conséquent très abordable : Cours privé Saint Dominique Savio – Sainte Maria Goretti, Les Guillots, 18260 VILLEGNON

Je pense que ces informations intéresseront vos lecteurs.

*

* *

La grande manducation Carl Christaki

Au sein de la création
Due à l'Amour de notre Père,

La grande manducation
Est l'implacable loi sur terre.

De l'amibe au petit poisson,
De la puce au gros mammifère,
Chacun pour vivre, mange son
Frère, nourri des autres frères.

A l'intérieur du corps humain
Qui n'est pas que pieds, tête et mains,
L'on s'entre-dévore sans cri,

Et quand on a beaucoup mangé,
Les gentils vers vont nous ronger.
Enfin, pour aller à l'Esprit,

Il nous faut manger Jésus-Christ.

*

*

*